

République de Madagascar

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar



RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR

RAPPORT D'ACTIVITE : MAI 2009 – AVRIL 2010

**PROGRAMME D'APPUI A LA RESILIENCE AUX CRISES ALIMENTAIRES A
MADAGASCAR (PARECAM)**



**Région Haute Matsiatra – Sarclage dans un système
de riziculture amélioré**

Type de rapport: rapport d'activité, mai 2009 avril 2010
No. du rapport : 1
Date: 27 mai 2010

TABLE DES MATIERES

EQUIVALENCE MONETAIRE	I
ANNEE FISCALE.....	I
ABREVIATIONS ET ACRONYMES.....	II
CARTE DE LA ZONE D'INTERVENTION DU PROGRAMME	III
RESUME ANALYTIQUE	IV
A. INTRODUCTION.....	1
B. CONTEXTE	1
C. AVANCEMENT DE L'EXECUTION	4
C.1. CONSIDERATIONS GENERALES	4
C.2. RESULTAT 1 : LES SUPERFICIES AMENAGEES FAVORABLES A L'INTENSIFICATION AGRICOLE CEREALIERE ET MARAICHERE SONT AUGMENTEES	8
PREVISIONS.....	8
REALISATIONS	10
C.3. RESULTAT 2 : LES CULTURES VIVRIERES SONT INTENSIFIEES ET LES PRATIQUES AGRICOLES ET D'ELEVAGE MODERNISEES	15
PREVISIONS.....	15
REALISATIONS	17
C.4. RESULTAT 3 : LES FILETS DE SECURITE ALIMENTAIRE SONT RENFORCES ET LES REVENUS SONT AMELIORES PAR L'ORGANISATION DES MARCHES DE PRODUITS VIVRIERS	27
PREVISIONS.....	27
REALISATIONS	28
C.5. RESULTAT 4 : LES METHODES SONT PERENNISEES PAR LES SERVICES AGRICOLES ET L'INTEGRATION INSTITUTIONNELLE EST ASSUREE AU NIVEAU DU PSA.....	33
PREVISIONS.....	33
REALISATIONS	34
C.6. ASPECTS FIDUCIAIRES	35
D. CONTRAINTES DE MISE EN ŒUVRE ET MESURES PRISES	37
E. EXECUTION PREVUE POUR LE SEMESTRE PROCHAIN.....	40
APPENDICES	42
APPENDICE 1: CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME D'APPUI A LA RESILIENCE AUX CRISES ALIMENTAIRES A MADAGASCAR (PARECAM) PERIODE D'EXECUTION : 1 ^{ER} MAI 2009 – 30 SEPTEMBRE 2011	43
APPENDICE 2: ETAT D'AVANCEMENT PAR RAPPORT AU CADRE LOGIQUE AU 30/11/09	46
APPENDICE 3: ETAT D'AVANCEMENT DETAILLE DES REALISATIONS PHYSIQUES AU 30/4/10.....	47
APPENDICE 4A: SUIVI DE L'AVANCEMENT DES PRINCIPALES MESURES CONVENUES LORS DE LA MISSION DE SUPERVISION (DEC 2009) - PROJET : AD2M	50
APPENDICE 4B: SUIVI DE L'AVANCEMENT DES PRINCIPALES MESURES CONVENUES LORS DE LA MISSION DE SUPERVISION (DEC 2009) - PROJET : AROPA	54
APPENDICE 4C: SUIVI DE L'AVANCEMENT DES PRINCIPALES MESURES CONVENUES LORS DE LA MISSION DE SUPERVISION (DEC 2009) - PROJET : BVLAC/FAUR.....	58
APPENDICE 4D: SUIVI DES RACCOMANDATIONS DE LA MISSION DE SUIVI DU PARECAM – PROJET : PPRR	62
APPENDICE 4E: SUIVI DE L'AVANCEMENT DES PRINCIPALES MESURES CONVENUES LORS DE LA MISSION DE SUPERVISION (DEC 2009) - PROJET : PROSPERER.....	66
APPENDICE 5: EXECUTION FINANCIERE PAR PROJET, RESULTAT ET CATEGORIE DU DON.....	70
ANNEXES.....	79
ANNEXE 1: LISTE DES REGIONS ET DISTRICTS D'INTERVENTION DU PARECAM	80
ANNEXE 2: TABLEAUX FINANCIERS DETAILLES.....	82

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM)
Rapport d'activité

EQUIVALENCE MONETAIRE

Décembre 2009		
1 Euro	=	2 800 MGA
1 000 MGA	=	0,357 Euro

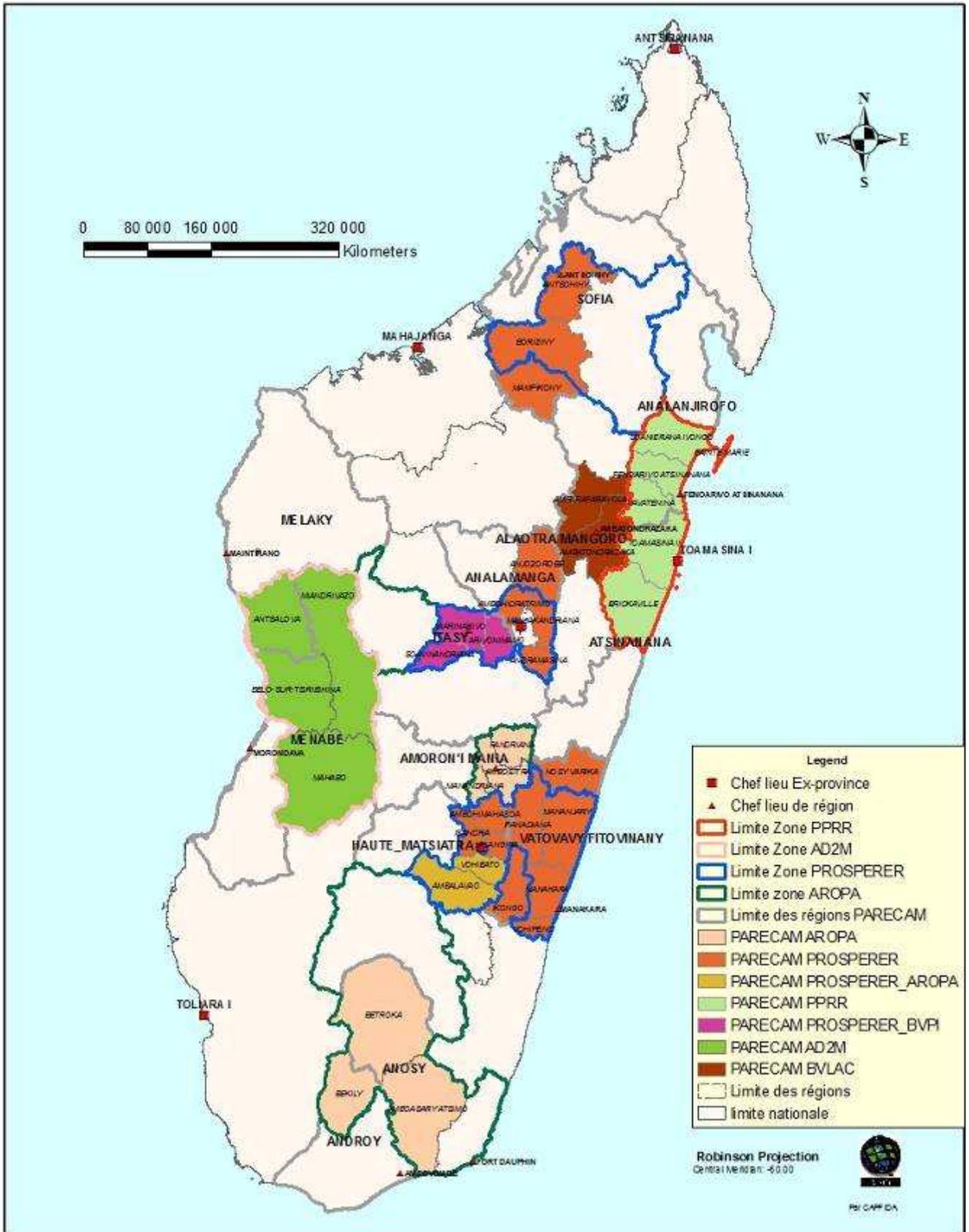
ANNEE FISCALE

1^{er} janvier – 31 décembre

ABREVIATIONS ET ACRONYMES

AD2M	Projet d'appui au développement du Menabe et du Melaky
AFD	Agence française de développement
AROPA	Appui au renforcement des organisations paysannes et des services agricoles
AUE	Associations des usagers de l'eau
AVSF	Agronomes et vétérinaires sans frontières
BM	Banque mondiale
BVLac	Bassin versant du lac Alaotra
BVPI	Bassin versant et périmètre irrigué
CAP-FIDA	Cellule d'appui au programme FIDA
CCT	Comité de coordination technique
CDR	Comité de distribution et de récupération des semences
CE	Commission européenne
CECAM	Caisse d'épargne et de crédit agricole mutuel
CNP	Comité national de pilotage
CSA	Centre de services agricoles
DRDR	Direction régionale de développement rural
DRF	Demande de retrait de fonds
DVAAOP	Direction de la vulgarisation agricole et de l'appui à l'organisation des producteurs
EAF	Exploitation agricole familiale
EUR	Euro
FAO	Food and Agriculture Organization
FAUR	Fédération des associations des usagers des réseaux
FIDA	Fond international pour le développement agricole
FKT	Fokontany (collectivité territoriale de base)
FRDA	Fonds régional de développement agricole
GCV	Grenier communautaire villageois
GdM	Gouvernement de Madagascar
IMF	Institution de microfinance
MGA	Malagasy ariary
MinAgri	Ministère de l'agriculture
OP	Organisation paysanne
OPF	Organisation paysanne faîtière
PARECAM	Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar
PPRR	Programme de promotion des revenus ruraux
PROSPERER	Programme de soutien aux pôles de micro-entreprises rurales et aux économies régionales
PRPMP	Personne responsable des marchés publics
PSA	Programme sectoriel agricole
PTBA	Programme de travail et budget annuels
RAF	Responsable administratif et financier
RSAT	Responsable du suivi et de l'appui techniques
SCAMPIS	Scaling-up the dissemination of micro-irrigation systems
SRA	Système de riziculture améliorée
SRGR	Service régional du génie rural
SRI	Système de riziculture intensive
SYGRI	Système de gestion des résultats et de l'impact (FIDA)
UE	Union européenne
UGP	Unité de gestion du programme

CARTE DE LA ZONE D'INTERVENTION DU PROGRAMME



RESUME ANALYTIQUE

Ce rapport narratif porte sur les 12 premiers mois du programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM) depuis sa date rétroactive de démarrage du 1er mai 2009 jusqu'au 30 avril 2010. Ceci est le premier rapport narratif adressé à l'Union Européenne qui est le bailleur de PARECAM (don COFIN-EC-12-MG).

Une première mission de supervision a eu lieu en décembre 2009. La Délégation de l'UE à Madagascar a participé à cette mission et en a reçu le rapport. Une mission de « ROM Monitoring » de l'UE avait pris place pendant cette même mission de supervision. Les commentaires avaient été pris en compte dans les recommandations finales. Deux missions de suivi ont eu lieu respectivement en février et avril 2010. Les rapports de ces deux missions ont été envoyés à l'UE.

1. RAPPEL DU PARECAM, DE SES OBJECTIFS ET DES CONDITIONS DE DEMARRAGE

Le Programme est prévu pour une durée de 29 mois, du 1er mai 2009 au 30 septembre 2011, avec date de clôture au 30 mars 2012. Il couvre deux saisons agricoles (décembre- juin 2010 et 2011) et trois contre-saisons (avril-novembre 2009, 2010, 2011). Les actions du Programme devraient toucher au total au moins 75 000 ménages répartis dans les zones d'intervention des projets existants du FIDA (AD2M, à l'Ouest; AROPA, dans le Sud et au Centre; PPRR, à l'Est; PROSPERER, au Centre et au Nord) ainsi que du projet BVLac dans la région du Lac Alaotra, grenier à riz de Madagascar. Le projet BVPI, dont le financement de la Banque Mondiale a été arrêté, fait aussi partie de PARECAM mais il opère sous l'égide de PROSPERER dans la région de Itasy et sous celle de BVLac dans la zone du Lac Alaotra. PARECAM opère dans un total de 13 régions.

Le budget total de PARECAM est de 12,426 millions EUR financés par le Don de l'Union européenne COFIN-EC-12-MG. Le programme PARECAM est administrativement rattaché à la Direction de l'Appui à l'organisation des filières (DAOF), qui en a confié la gestion au projet AROPA. Les projets AD2M, AROPA, PPRR, PROSPERER et BVLac assurent la gestion technique des activités du PARECAM.

L'objectif du Programme est de promouvoir une augmentation significative de la production, d'assurer une diffusion des techniques à un nombre croissant de producteurs et de renforcer les services agricoles aux producteurs et le dialogue politique dans le cadre du PSA.

Le PARECAM est articulé autour de 4 résultats:

- 1. Aménagements des terres**, favorables à l'intensification agricole (périmètres irrigués et périmètres maraîchers). L'objectif de ce résultat d'aménager au moins 1 300 ha de tanety et 10 000 ha de périmètres irrigués
- 2. Intensification** de la production agricole et des produits d'élevage par un accès facilité aux intrants et aux équipements agricoles. La production additionnelle attendue est d'au moins 90 000 t de produits vivriers par an.
- 3. Appui au stockage et à la commercialisation** des produits agricoles en liaison avec les services des IMF. L'objectif est d'augmenter la capacité des agriculteurs à conserver les produits et à pouvoir les commercialiser à des moments opportuns pour en tirer de meilleurs revenus. La capacité de stockage additionnelle attendue est de 6 000 tonnes.
- 4. Développement des services** de vulgarisation locaux en lien avec les CSA et la poursuite du dialogue politique dans le cadre du PSA.

PARECAM est un programme conçu pour répondre de manière rapide aux impacts négatifs de la flambée des prix des produits de base alimentaires au Madagascar. Il peut en effet s'appuyer sur (i) une mise en œuvre par le biais des projets et programme existants financés par le FIDA, ce qui réduit fortement les délais et le coût de mise en œuvre ; (ii) une flexibilité qui se fonde sur la possibilité d'allouer les fonds de la Facilité Alimentaire aux différents projets impliqué dans sa mise en œuvre sur la base de la performance par rapport à quatre résultats

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM)
Rapport d'activité

initialement définis¹ ; (iii) des partenariats noués grâce au Ministère de tutelle entre les projets financés par le FIDA, l'AFD et la Banque mondiale qui permettent d'atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires et consolident la bonne coordination entre partenaires techniques et financiers malgré la conjoncture difficile ; (iv) l'utilisation d'un grand nombre d'opérateurs de terrain ce qui multiplie la capacité de mise en œuvre sur un temps court ; et (v) des activités touchant directement la production agricole ou le revenu des ménages ruraux de manière à accroître l'impact sur l'insécurité alimentaire.

2. PRESENTATION DES PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS AU 30 AVRIL 2010 :

Les points forts et les plus remarquables du PARECAM sont:

Au niveau financier, la bonne performance de décaissement initiale a été maintenue pendant les quatre mois qui se sont écoulés entre la mission de supervision (novembre-décembre 2009) et le 31 mars 2010. En effet, les décaissements et les engagements s'élèvent respectivement à 27,5% et à 10,4% du budget avec un total de montants décaissés et engagés qui se monte à 37,9 % du budget total de la Facilité (hors coûts administratifs) au 30 Avril 2010. Le FIDA se félicite de cette performance.

Les investissements physiques se situent principalement au niveau du résultat 1 et 2, les résultats 3 et 4 évoluant plus lentement. Mais même dans le cas des résultats 1 et 2, les réalisations physiques restent mitigée. Au 30 avril 2010, PARECAM avait en effet (i) aménagé 3 858 ha de périmètres soit 39% d'un objectif de 10 000 ha ; (ii) distribué 300 t de semences améliorées, soit 15% d'un objectif de 2 000 t ; (iii) distribué 700 t d'engrais soit 22% d'un objectif de 3 176 t ; (iv) distribué 3 000 unités de petit matériel soit 13% d'un objectif de 22 500 unités ; et (v) mis en place une capacité de stockage de 240 t soit 4% d'un objectif de 6 000 t. La production additionnelle n'a pas pu être estimée pour le moment vu le démarrage récent des activités (voir aussi le « suivi et évaluation » dans la section D).

PARECAM a permis de renforcer la collaboration entre projets et institutions régionales et locales du MinAgri afin d'assurer des services d'appui et de vulgarisation aux producteurs. Il va permettre d'intervenir en l'urgence (y compris la réhabilitation ferroviaire Fianarantsoa-Côte Est) après le passage du cyclone Hubert qui a laissé la voie ferrée inutilisable et plus de 5 000 familles sinistrées (soit plus 45 000 personnes) dans les régions Vatovavy Fitovinany et Atsimo Atsinanana où l'insécurité alimentaire sévit actuellement à cause de la destruction des cultures ainsi que de la difficulté d'acheminer les vivres. PARECAM va aussi collaborer avec le PAM pour compléter une « analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition » dans tout le pays et plus particulièrement dans les zones où le Programme opère. Cette analyse permettra de définir les interventions de nutrition et autres (santé, accès à l'eau, hygiène) pour réduire la vulnérabilité alimentaire des ménages ruraux.

La coordination et la mise en place de partenariats sont exemplaires: (i) la structure de coordination mise en place est légère (les coûts prévus sont inférieurs à 7%) et s'appuie au maximum sur les structures existantes des projets (FIDA, BVLac/AFD, BVPI/BM et MInAgri); (ii) les institutions de pilotage sont fonctionnelles, le CNP a tenu sa première réunion en novembre pour approuver entre autre le PTBA, le Comité de coordination technique (CCT) s'est réuni de nombreuses fois pour trouver rapidement des solutions aux problèmes apparus au cours du démarrage du Programme; (iii) le PARECAM a permis de nouer des partenariats forts entre des projets du MinAgri financés par différents bailleurs : le FIDA, l'AFD et la Banque mondiale.

Suivi-évaluation et rapportage du Programme. Le SSE a été amélioré par (i) la révision et finalisation et le cadre logique (ii) l'élaboration des tableaux de suivi des réalisations physiques et du suivi du cadre logique ; (iii) l'intégration au système de suivi-évaluation et de gestion des savoirs (SEGS) du programme -pays du FIDA. Des modèles de rapport narratif ainsi que de rapport physique et financier ont été élaborés et diffusés aux projets impliqués dans

¹ Ces résultats incluent (i) l'aménagement des superficies favorables à l'intensification agricole céréalière et maraîchère ; (ii) l'intensification des cultures vivrières et la modernisation des pratiques agricoles et d'élevage ; (iii) le renforcement des filets de sécurité alimentaires et l'amélioration des revenus par l'organisation des marchés de produits vivriers ; et (iv) la pérennisation des méthodes par les services agricoles et l'intégration institutionnelle assurée au niveau du PSA.

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM)
Rapport d'activité

PARECAM. La CAP-FIDA va se charger de consolider les données physiques et financières des projets afin de fournir un cadre d'ensemble pour PARECAM. Ces améliorations vont permettre un suivi trimestriel rapproché de PARECAM en vue aussi de la réallocation des fonds qui aura lieu en juin 2010.

Gestion financière et comptable a été améliorée par la mise en place d'un logiciel de comptabilité consolidée (TOMCONSO) en complément du TOMPRO local (déjà installé) pour les projets impliqués qui permettra une lecture en temps réel et à distance des comptabilités et des décaissements des projets PARECAM.

Les points faibles du Programme sont :

Les taux de réalisations physiques pour les résultats 2, 3 et 4 sont plus faibles que ceux du résultat 1. Cette performance mitigée est due au fait que (i) la prochaine contresaison agricole (débutant en mai-juin 2010) sera la première campagne agricole utile pour PARECAM qui n'était pas en mesure de tirer pleinement profit de la saison agricole débutant en décembre 2009, l'accord de don entre le GdM et le FIDA ayant été signé le 30 juillet 2009 ; (ii) les travaux d'aménagement et de construction des GCV nécessitent un temps long de préparation ; et (iii) les procédures de passation de marché restent longues. Il faut aussi ajouter que les objectifs de PARECAM ont été révisés à la hausse suite au constat de la mission de supervision de décembre 2009, ce qui diminue la performance actuelle.

Cependant, compte tenu du bon avancement des aménagements hydro-agricoles et des mesures prises pour la mise en place des intrants et de l'encadrement des producteurs, les réalisations physiques devraient vraiment décoller au cours de la prochaine campagne agricole.

Résultat 4 (dialogue national sur la stratégie agricole). Les réalisations au niveau du résultat 4 sont très faibles du fait de la crise politique qui dure depuis Mars 2009. Pour remplir sa mission, ce résultat devra inclure des études de capitalisation et pérennisation des acquis du PARECAM sur des thèmes d'intérêt général tels que multiplication semencière, intensification rizicole, mécanismes de distribution d'intrants et matériel agricole et les formules de partenariat développées (voir section sur le résultat 4).

La coopération avec la FAO ne s'est pas matérialisée et le partenariat sera arrêté. Les fonds seront ré-alloués lors de la prochaine mission de supervision prévue en juin 2010.

3. ENJEUX POUR L'ANNEE 2010

L'année 2010 va être décisive pour la réussite du PARECAM. L'accent devra être mis sur :

- La programmation et la réalisation des infrastructures avant la fin de décembre 2010, afin qu'elles puissent avoir un impact décisif sur le développement des superficies et des productions agricoles.
- L'augmentation du nombre de bénéficiaires concernés chaque fois que possible, et
- Une attention particulière portée sur la disponibilité de bonnes semences, facteur déterminant pour l'amélioration de la production. Par conséquent il est crucial d'inscrire les opérations semencières dans une stratégie durable qui devrait être développée par le GdM et poursuivie par les projets.

4. RECOMMANDATIONS PRINCIPALES DES MISSIONS DE SUPERVISIONS/SUIVI

Résultat 1. Aménagement/réhabilitation de périmètres irrigués

- Achever tous les travaux d'aménagement au plus tard en décembre 2010 afin d'effectuer la réception provisoire dans les temps avant l'achèvement du PARECAM en septembre 2011.
- Installer au moins dix sites de démonstration de goutte à goutte par région.

Résultat 2. Intensification agricole

- Accroître l'effort de diffusion de l'intensification rizicole dans tous les projets impliqués dans PARECAM
- Inscrire les opérations de multiplication de semences dans une stratégie de mise en place durable de filières ou réseaux semenciers locaux et national pour garantir la pérennisation de cette activité au delà de l'achèvement de PARECAM.

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM)

Rapport d'activité

- Assurer un suivi et évaluation de l'efficacité et la viabilité des différents dispositifs de subvention à l'intensification agricole (voir résultat 4) afin de tirer les enseignements nécessaires pour l'avenir.
- Remplir de manière exhaustive les tableaux de suivi de la contre saison 2009 et la saison 2009-2010 pour la prochaine supervision en juin 2010.

Résultat 3. Stockage et commercialisation

- Conduire, préalablement à la mise en place de la capacité additionnelle de stockage, un travail de information/sensibilisation sur les conditions et avantages du crédit stockage et une formation sur le mode gestion des stocks GCV.
- Appuyer les producteurs sur la commercialisation des produits par le biais de mise en relation avec les acheteurs voir même une contractualisation avec des opérateurs commerciaux ou industriels.

Résultat 4. Services agricoles et dialogue politique dans le cadre du PSA

- Conduire une étude de capitalisation des approches adoptées pour l'intensification rizicole en vue de dégager des leçons apprises et améliorer la gestion des connaissances
- Conduire une étude de capitalisation sur les différentes approches de distribution d'intrants et de matériel agricole.
- Conduire une étude sur les pratiques de mise en place de filière/réseaux de multiplication semencière
- Conduire une étude pour capitaliser les formules de partenariat développées

Exécution du Programme

- Compléter l'élaboration de la situation de référence sous la coordination de la RSAT en collaboration avec les responsables par interim de la CAP-FIDA, de manière à ce que les données de référence soient rapidement établies
- Confier la tâche de contrôle de qualité et consolidation des produits du rapportage de PARECAM à la RSAT de la CAP-FIDA en étroite collaboration avec les RSE des projets
- Utiliser les approches subventionnées de PARECAM pour cibler en partie les plus démunis parmi les ménages ruraux.
- Organiser la collecte des données par niveau d'acteurs (encadrement de base, antenne régionale, coordination et consolidation régionale et centrale projet, consolidation CAP FIDA).

Aspects fiduciaires

- Régulariser les arriérés de réapprovisionnement du compte spécial en soumettant les DRF relatives aux dépenses déjà encourues
- Envoyer régulièrement les DRF de réapprovisionnement tant au niveau des projets qu'au niveau de l'UGP conformément aux dispositions prises
- Suivre rigoureusement la mise en œuvre les plans de travail et de budget (PTB) du PARECAM par la tenue d'une situation des engagements au niveau de l'UGP pour éviter des cas d'impayés ou de litiges légaux avec les adjudicataires
- Réaliser l'audit des projets en y intégrant les opérations relatives au PARECAM pour l'exercice 2009
- Finaliser l'installation du logiciel TOMCONSO au niveau de l'UGP

A. INTRODUCTION

1. Ce rapport narratif porte sur les 12 premiers mois du programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM) depuis sa date rétroactive de démarrage du 1^{er} mai 2009 jusqu'au 30 avril 2010. Ceci est le premier rapport narratif adressé par le FIDA à l'Union Européenne qui est le bailleur de PARECAM (don COFIN-EC-12-MG).
2. Une première mission de supervision a eu lieu en décembre 2009. La Délégation de l'UE à Madagascar a participé à cette mission et en a reçu le rapport. Une mission de « ROM Monitoring » de l'UE avait eu lieu pendant cette même mission de supervision. Les commentaires avaient été pris en compte dans les recommandations finales. Deux missions de suivi ont eu lieu respectivement en février et avril 2010. Les rapports de ces deux missions ont été envoyés à l'UE.

B. CONTEXTE

3. La Commission européenne a signé le 19 juin 2009, avec effet rétroactif au 1er mai 2009, l'agrément de don DCI_FOOD/2009/211140 mettant à la disposition du FIDA les fonds nécessaires à la mise en œuvre du Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM). L'accord de rétrocession du Don entre le FIDA et le GdM a été signé le 30 juillet 2009.
4. Le Programme est prévu pour une durée de 29 mois, du 1er mai 2009 au 30 septembre 2011, avec date de clôture au 30 mars 2012. Il couvre deux saisons agricoles (décembre- juin 2010 et 2011) et trois contre-saisons (avril-novembre 2009, 2010, 2011). Les actions du Programme devraient toucher au total au moins 75 000 ménages répartis dans les zones d'intervention des projets existants du FIDA (AD2M, à l'Ouest; AROPA, dans le Sud et au Centre; PPRR, à l'Est; PROSPERER, au Centre et au Nord) ainsi que du projet BVLac dans la région du Lac Alaotra, grenier à riz de Madagascar. Le projet « bassins versants et périmètres irrigués » (BVPI), dont le financement de la Banque Mondiale a été arrêté, fait aussi partie de PARECAM mais il opère sous l'égide de PROSPERER dans la région de Itasy et sous celle de BVLac dans la zone du Lac Alaotra. PARECAM opère dans un total de 13 régions².
5. L'objectif du Programme est de promouvoir une augmentation significative de la production alimentaire dans les zones d'intervention des projets existants en assurant une diffusion des techniques à un nombre croissant de producteurs agricoles tout en renforçant le dialogue politique du Programme sectoriel agricole pour la pérennisation des méthodes mises en œuvre.
6. Le budget total de PARECAM est de 11,625 millions EUR financés par le Don de l'Union européenne COFIN-EC-12-MG. Le programme PARECAM est administrativement rattaché à la Direction de l'appui à l'organisation des filières (DAOF) du Ministère de l'Agriculture, qui en a confié la gestion au projet AROPA. Les projets AD2M, AROPA, PPRR, PROSPERER et BVLac assurent la gestion technique des activités du PARECAM.

² Le PARECAM intervient actuellement dans 13 régions: Alaotra Mangoro, Amoron'i Mania, Analamanga, Analanjirofo, Androy, Anosy, Atsinanana, Haute Matsiatra, Itasy, Melaky, Menabe, Sofia, Vatovavy Fitovinany.

Article de la Presse nationale :

Collecte de microprojet au ministère de l'Agriculture : Réponse à la crise alimentaire et non à la crise politique
Écrit par Ravaka
Courrier de Madagascar - Mardi, 19 Janvier 2010 12:36

"La facilitation de l'entrepreneuriat figure parmi les rôles de l'Etat. Des offres sur l'appui et financement de micro projet existent dans les différents projets et programmes au sein du ministère de l'Agriculture alors qu'il y a aussi différentes demandes de micro projets émanant des agents économiques. En ouvrant le guichet unique au sein du ministère de l'Agriculture, nous voulons faire rencontrer la demande et l'offre", déclare un responsable au sein du ministère de l'Agriculture. "Ce travail entre dans le travail habituel du ministère et nous l'avons toujours fait. Ces demandes seront transférées aux différents projets qui existent au ministère de l'Agriculture", explique ce responsable.

Aide alimentaire

Les projets au sein de l'Agriculture sont généralement des projets déjà en cours comme le BV/PI qui est financé à hauteur de 30 millions de dollars par la banque mondiale pour la période 2007-2011 ou le PROJEH, ou des projets financés par le FIDA qui touchent la population démunie comme l'AROPA, le PROSPERER, PPRR.

Prioriser l'agriculture est le nouveau leitmotiv à Madagascar

Compte tenu des troubles politiques, plusieurs bailleurs de fonds et partenaires du FIDA, comme la Banque Mondiale et l'Union Européenne ont suspendu toutes leurs activités dans le pays. Le FIDA quant à lui a pu continuer ses activités sur terrain, celles-ci ne dépendant pas directement du pouvoir central, mais plutôt des administrations locales qui sont beaucoup plus stables.

En même temps, Madagascar figure parmi les pays bénéficiaires de la "Facilité" de sécurité alimentaire (initiative sur la flambée des prix des produits alimentaires) de l'Union européenne. Le ministère de l'Agriculture a choisi le FIDA pour être le gestionnaire des fonds spéciaux de cette "Facilité" par le biais du Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM). Dans ce cadre, Madagascar a pu bénéficier de 12,5 millions de Euros.

Des projets avant la crise

Les différents projets qui vont répondre à la demande de microprojets collectés depuis le 18 janvier au ministère de l'Agriculture existent avant la crise de 2009. L'AROPA est le plus jeune car il a été créé en janvier 2009. Il vise à "renforcer les organisations professionnelles agricoles pour améliorer les revenus et réduire la vulnérabilité des petits producteurs (en particulier des plus pauvres d'entre eux), en facilitant leur accès à une offre de services et à des équipements adaptés à leurs besoins" pour une quinzaine de districts des régions suivantes : Anosy et Haute Matsiatra, Androy et Ihorombe, et Amoron'i Mania, pour une durée de 9 ans, répartie en trois phases.

Le PROSPERER ou Programme de soutien aux pôles de micro-entreprises rurales et aux économies régionales, a été formulé en février 2007 et a débuté en 2008. Le programme cible 27 500 micro entreprises rurales (ou MER) bénéficiaires directes dont 20 500 MER existantes et plus de 7 000 nouvelles MER créées. Toutes bénéficieront de crédit et/ou d'appui conseil. La création de nouvelles MER sera stimulée par la formation de 5 000 jeunes et adultes ainsi que par la mise en apprentissage de 8 000 jeunes candidats à la création d'entreprises. 85% des MER existantes bénéficieront d'appui et formation en gestion et commercialisation (17 600). L'impact indirect du Programme devrait toucher environ 21 000 MER additionnelles présentes dans les filières et clusters ciblés dans les cinq régions d'intervention. Sur cette base, près de 48 000 MER seront touchées par le programme comme bénéficiaires directes et indirectes. Plus de 50% des bénéficiaires seront des MER gérées par des femmes. Le PPRR ou programme de promotion des revenus ruraux a été lancé le 10 février 2005. Après la réussite de la première phase, le programme est entré dans la deuxième phase en août 2008 avec un financement de 20 millions de dollars.

Réponse à la crise alimentaire et non à l'AGOA

Il n'y a donc aucun nouveau projet ou programme créé au sein du ministère de l'Agriculture pour atténuer l'effet de la crise politique qui a eu à des impacts négatifs sur l'économie et au niveau de vie de la population. Il n'y a pas non plus de programme créé pour la célébration du cinquantième anniversaire de l'indépendance de Madagascar. A voir la source de financement de ces projets du ministère, la collecte et la réalisation des microprojets des agents économiques n'ont rien à voir avec la suspension de Madagascar dans l'AGOA ni avec des solutions d'alternatives. Cette collecte entre dans le travail habituel du ministère de l'Agriculture et en partie à la réponse à la crise alimentaire mondiale.

7. PARECAM est un programme conçu pour répondre de manière rapide aux impacts négatifs de la flambée des prix des produits de base alimentaires au Madagascar. Il peut en effet s'appuyer sur (i) une mise en œuvre par le biais des projets et programme existants, ce qui réduit fortement les délais et le coût de mise en œuvre ; (ii) une flexibilité qui se fonde sur la possibilité d'allouer les fonds de la Facilité Alimentaire aux différents projets impliqué dans sa mise en œuvre sur la base de la performance par rapport à quatre résultats initialement définis³ ; (iii) des partenariats noués grâce au Ministère de tutelle entre les projets financés par le FIDA, l'AFD et la Banque mondiale qui permettent d'atteindre un plus grand nombre de bénéficiaires et consolident la bonne coordination entre partenaires techniques et financiers malgré la conjoncture difficile ; (iv) l'utilisation d'un grand nombre d'opérateurs de terrain ce qui multiplie la capacité de mise en œuvre sur un temps court ; et (v) des activités touchant directement la production agricole ou le revenu des ménages ruraux de manière à accroître l'impact sur l'insécurité alimentaire.

³ Ces résultats incluent (i) l'aménagement des superficies favorables à l'intensification agricole céréalière et maraîchère ; (ii) l'intensification des cultures vivrières et la modernisation des pratiques agricoles et d'élevage ; (iii) le renforcement des filets de sécurité alimentaires et l'amélioration des revenus par l'organisation des marchés de produits vivriers ; et (iv) la pérennisation des méthodes par les services agricoles et l'intégration institutionnelle assurée au niveau du PSA.

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM) Rapport d'activité

8. **Dispositif d'intervention.** Le PARECAM est rattaché à la DAOF, qui en a confié la gestion administrative au projet AROPA. Les Projets sous tutelle du MinAgri: AD2M, AROPA, PPRR, PROSPERER financés par le FIDA et BVLac (AFD) assurent la réalisation des activités du PARECAM. Les périmètres du projet « Bassins versants et périmètre irrigué (BVPI) d'Itasy seront appuyés par PROSPERER et ceux de Sahamaloto par la FAUR et la cellule BVLac.
9. Pilotage du Programme. Il est assuré par un Comité national de pilotage (CNP) et composé de représentants des organisations des bénéficiaires, des organisations professionnelles et faitières (OPF) et des principales institutions publiques et privées concernées par la mise en œuvre du Programme. Le CNP a la responsabilité de la direction générale du projet et pour rôle d'examiner et d'approuver les rapports annuels d'exécution, d'approuver les Programmes de travail et budgets annuels (PTBA) et de veiller à la cohérence du projet et des PTBA avec les politiques nationales, les programmes, les projets ainsi que les activités des autres partenaires nationaux. La Coordinatrice d'AROPA assure le secrétariat du CNP qui doit se réunir au moins deux fois par an.
10. La première réunion du CNP a été tenue le 27 novembre 2009. La présidence du CNP est assurée par le Directeur général de l'Agriculture, agissant en tant que représentant du Secrétaire général du MinAgri. Les autres membres du CNP sont: FAUR (Fédération des usagers de réseaux), représentant les organisations de bénéficiaires, le réseau du Syndicat des organisations agricoles de Madagascar (SOA), représentant les OPF; le Conseil national des semences (CONASEM), représentant les opérateurs privés; la FAO; les coordonnateurs des 4 projets FIDA et du BVPI. Au cours de cette séance, le CNP a exprimé la nécessité de clarifier certains points de procédures qui s'appliquaient à la mise en œuvre du PARECAM, ainsi que de préciser certains termes et dates mentionnés dans la convention de financement. Il a approuvé le PTBA présenté, sous réserve de rectification de certaines incohérences au niveau des indicateurs. A cet effet et sur recommandation du moniteur de l'Union européenne, le cadre logique du PARECAM a été révisé et affiné en février 2010.
11. Un Comité de coordination technique (CCT), placé sous la tutelle de la Cellule d'appui au programme FIDA (CAP-FIDA), est présidé par la Coordinatrice du projet AROPA et regroupe tous les coordinateurs des projets FIDA impliqués dans l'exécution du PARECAM. Il se réunit au moins une fois par trimestre. Il a permis d'assurer la coordination technique globale du PARECAM en veillant au respect de l'exécution dans les délais impartis des PTBA individuels de chaque projet et du PTBA consolidé.
12. Coordination des activités. L'unité de gestion du Programme (UGP) très légère est logée au sein du projet AROPA et placée sous la supervision de sa coordinatrice. Elle comprend actuellement un responsable administratif et financier (RAF) et un consultant chargé de la coordination technique. Les principales attributions de l'UGP sont: (i) la gestion administrative et financière des moyens du Programme y compris la synthèse des comptabilités des projets participants; (ii) la planification générale des activités du Programme; (iii) l'élaboration des modalités et procédures de mise en œuvre; (iv) la préparation, la gestion et le suivi des contrats de prestations de service et des conventions avec des partenaires institutionnels; (v) la coordination entre les divers intervenants dans la mise en œuvre et la supervision générale des prestations et services fournis; (vi) le suivi interne et la documentation des activités; (vii) la synthèse des PTBA des projets participants et des rapports d'activité et leur transmission aux instances concernées; (viii) la représentation du Programme dans ses relations avec les institutions publiques et privées; et (ix) la communication et la diffusion des résultats du Programme.
13. L'impossibilité de l'organisation d'un atelier de démarrage du fait de la crise politique a été un facteur qui n'a pas permis aux Projets de prendre en compte toutes les spécificités du Programme. Une formation sur les procédures fiduciaires réalisée par la Mission de suivi de février 2010 pour les RAF (prévue initialement en Aout 2009) a permis de cerner les points importants. Les équipements et moyens logistiques des équipes ont été acquis par achat groupé et par projet.
14. La mission de supervision de décembre a relevé qu'il était nécessaire de raccourcir les délais de décision administrative, compte tenu de l'urgence et du volume des opérations du PARECAM. Suite aux discussions menées avec le CCT, l'organigramme de l'UCP a donc été simplifié et comprend maintenant deux pôles : (i) la Responsable administratif et financier (RAF) qui est appuyée par la Chargée des affaires administratives et le Conseiller financier de la CAP-

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM)
Rapport d'activité

FIDA (ii) le Responsable du suivi et de l'appui techniques (RSAT) qui a un statut de permanent et qui reçoit également le soutien du Responsable du suivi-évaluation de la CAP-FIDA et au besoin de l'agent SE-PARECAM du projet PROSPERER. Ces deux pôles sont hébergés par le MinAgri à Anosy. Ils permettent d'une part de donner corps à l'UGP nationale pour mieux assurer les fonctions de consolidation et d'analyses techniques mais en même temps d'assurer à la coordinatrice du PARECAM (qui est également en charge d'AROPA) un rôle de supervision et gestion du compte spécial.

C. AVANCEMENT DE L'EXECUTION

C.1. CONSIDERATIONS GENERALES

15. PARECAM a pu afficher une bonne performance initiale de mise en œuvre car au 30 novembre 2009 lors de la première mission de supervision (seulement 7 mois après l'entrée en vigueur du Don), les décaissements (1,02 million EUR) se montaient à 8,8% et les engagements (2,83 millions EUR) à 24,4% du budget de la Facilité ce qui représente 34,6 % du budget total (hors coûts administratifs). Cette bonne performance était principalement liée au résultat 1 et était la conséquence du dynamisme du projet BVLac qui a mis à profit la possibilité de financement rétroactif prévu dans l'Accord de Contribution de PARECAM entre l'UE et le FIDA.

16. Les cinq mois qui se sont écoulés entre le 30 novembre 2009 et le 30 avril 2010 ont vu cette performance se maintenir. En effet, les décaissements⁴ et les engagements s'élèvent respectivement à 27,5% et à 10,4% du budget avec un total de montants décaissés et engagés qui se monte à 37,9 % du budget total de la Facilité (hors coûts administratifs). La mission se félicite de cette performance.

17. En termes de bénéficiaires, PARECAM a touché 22 000 ménages soit 100% de l'objectif initial de 21000 ménages et 29% de l'objectif révisé de 75 000 ménages.

18. Les réalisations physiques se situent principalement au niveau du résultat 1 et 2, les résultats 3 et 4 évoluant plus lentement. Mais même dans le cas des résultats 1 et 2, les réalisations physiques restent mitigées. Au 30 avril 2010, PARECAM avait en effet (i) aménagé 3 858 ha de périmètres soit 39% d'un objectif de 10 000 ha ; (ii) distribué 300 t de semences améliorées, soit 15% d'un objectif de 2 000 t ; (iii) distribué 700 t d'engrais soit 22% d'un objectif de 3 176 t ; (iv) distribué 3 000 unités de petit matériel soit 13% d'un objectif de 22 500 unités ; et (v) mis en place une capacité de stockage de 240 t soit 4% d'un objectif de



Figure 2 : article du Journal Midi Madagasikara du 18 mai 2010 sur la réouverture de la ligne ferroviaire Fianarantsoa - Manakara après les travaux d'urgence financés par le PARECAM

⁴ Il s'agit des décaissements tels que comptabilisés par les projets mais qui n'ont pas été en totalité insérés dans une DRF.

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM) Rapport d'activité

6 000 t. La production additionnelle n'a pas pu être estimée à cause du manque de données désagrégées par spéculation et par saison agricole sur les superficies et les productions ainsi que du manque d'une situation sans intervention du projet (voir aussi le « suivi et évaluation » dans la section D).

19. Cette performance non optimale est due au fait que (i) la prochaine contresaison agricole (débutant en mai-juin 2010) sera la première campagne agricole utile pour PARECAM qui n'était pas en mesure de tirer pleinement profit de la saison agricole débutant en décembre 2009, l'accord de don entre le GdM et le FIDA ayant été signé le 30 juillet 2009 ; (ii) les travaux d'aménagement et de construction des GCV nécessitent un temps long de préparation ; et (iii) les procédures de passation de marché restent longues. Il faut aussi ajouter que les objectifs de PARECAM ont été révisés à la hausse suite au constat de la mission de supervision de décembre 2009, ce qui diminue la performance actuelle.

20. Cependant, compte tenu de l'avancement des aménagements hydro-agricoles et des mesures prises pour la mise en place des intrants et de l'encadrement des producteurs, les réalisations physiques devraient vraiment décoller au cours de la prochaine campagne agricole.

21. Les réalisations au niveau du résultat 4 sont très faibles du fait de la crise politique qui bloque tout dialogue technique à l'échelle nationale. Pour remplir sa mission, ce résultat devra inclure des études de capitalisation et pérennisation des acquis du PARECAM sur des thèmes d'intérêt général tels que multiplication semencière, intensification rizicole, mécanismes de distribution d'intrants et matériel agricole et les formules de partenariat développées (voir section sur le résultat 4).

22. Néanmoins, PARECAM a permis de renforcer la collaboration entre projets et institutions régionales et locales du MinAgri afin d'assurer des services d'appui et de vulgarisation aux producteurs. Il a permis d'intervenir en l'urgence (y compris la réhabilitation ferroviaire Fianarantsoa-Côte Est) après le passage du cyclone Hubert qui a laissé plus de 5 000 familles sinistrées (soit plus 45 000 personnes) dans les régions Vatovavy Fitovinany et Atsimo Atsinanana où l'insécurité alimentaire sévit actuellement à cause de la destruction des cultures ainsi que de la difficulté d'acheminer les vivres (voir figure 1).

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM) Rapport d'activité

23. PARECAM est entrain d'appuyer l'action du Gouvernement sur des mesures préventives en vue de l'alerte sécheresse dans le sud du pays (voir box 1 ci-dessous).

24. PARECAM va aussi collaborer avec le PAM pour compléter une « analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition » dans les zones où le Programme opère. Cette analyse permettra de définir les interventions de nutrition et autres (santé, accès à l'eau, hygiène) pour réduire la vulnérabilité alimentaire des ménages ruraux.

25. L'année 2010 va être décisive pour la réussite du PARECAM. Les faiblesses observées depuis le démarrage du programme devraient être corrigées selon les recommandations formulées pendant les missions de supervision et de suivi. L'UGP a été renforcée afin de mettre en place des procédures plus efficaces de coordination et de suivi des réalisations. Des mesures en matière de passation de marché ont été prises pour raccourcir les délais des décisions administratives, tout en veillant à la transparence et à une documentation rigoureuse des opérations.

Le système de suivi-évaluation (SE) est en train d'être renforcé afin de garantir un rapportage harmonisé et efficace en adéquation avec le cadre logique du PARECAM et en ligne avec les normes de l'UE. Il est urgent d'établir complètement la situation initiale avant intervention du PARECAM afin de pouvoir vérifier l'atteinte des objectifs à la fin du Programme. Un plan de communication a été finalisé et sera remis pour commentaires à la Délégation UE à la fin de la mission de suivi.

26. Concernant les infrastructures physiques, celles-ci seront programmées et réalisées avant la fin de décembre 2010, afin qu'elles puissent être réceptionnées à temps pour avoir un impact décisif sur le développement des superficies et des productions agricoles.

27. Concernant la production agricole, le nombre des spéculations encadrées a été élargi en tenant compte des avantages comparatifs de chaque zone. Une attention particulière sur la disponibilité de bonnes semences, facteur déterminant pour l'amélioration de la production sera portée. Par conséquent il est crucial d'inscrire les opérations semencières dans une stratégie durable qui devrait être développée par le GdM et poursuivie par les projets.

28. En matière de distribution d'intrants et de matériel agricole, l'objectif n'est pas simplement la distribution mais la mise en place des systèmes pérennes d'approvisionnement et d'utilisation. Par conséquent, (i) des plannings de travail et d'acquisition des intrants et matériels agricoles, ont été établis de manière à ce qu'ils soient disponibles en lieux et temps opportuns pour

Alerte sécheresse dans le sud. PARECAM a recueilli des inquiétudes sur les productions de la campagne agricole 2009-2010 et sur les risques éventuels de déficit vivrier dus à l'insuffisance de pluie. Ces inquiétudes se manifestent déjà par des requêtes de 5 communes du district d'Ambaohary-Sud, ainsi que des demandes de semences de cultures maraîchères de la part des producteurs affectés. La Mission a elle-même remarqué des signes d'insuffisance d'eau dans un nombre important de périmètres irrigués¹ aménagés par le PHBM. Rares sont les cultures sur tanety qui ont survécu, mis à part le manioc. Ces signes alarmants nécessitent des actions immédiates autour d'un scénario qui impliquera des organismes spécialisés qui interviennent dans ces cas d'urgence tels que le Système d'Alerte précoce (SAP) basé à Ambovombe, le PAM et des ONGs. PARECAM/AROPA canaliserà son intervention à travers les actions inscrites au Programme à savoir: (i) les aménagements de périmètres maraîchers¹ avec les apports de semences maraîchères, de pompes à pédales et la micro-irrigation (R1); (ii) l'exploitation des surfaces mal irriguées par des espèces ou des variétés adaptées: manioc, sorgho, mil, légumineuses. Une collaboration avec le CMS d'Ambovombe en matière d'octroi de semences sera sollicitée (R2); (iii) la sécurisation des stocks existants via les GCV avec l'implication des IMF (R3); (iv) Un pilotage des opérations par la DRDR en relation avec la Région (R4).

Une séance de travail avec SAP, PAM, ONGs, DRDR et Région est déjà prévue le 29 avril prochain. Elle permettra d'évaluer la situation, d'élaborer un programme et de fixer les moyens à mobiliser et un accord cadre de collaboration. Un chronogramme précis sera établi. La Mission insiste sur l'urgence des actions qui devront impérativement démarrer avec l'octroi d'intrants en mai 2010 aux populations touchées, la complémentarité des approches pour concilier l'urgence humanitaire et l'objectif de production et une contribution budgétaire contenue de PARECAM.

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM) Rapport d'activité

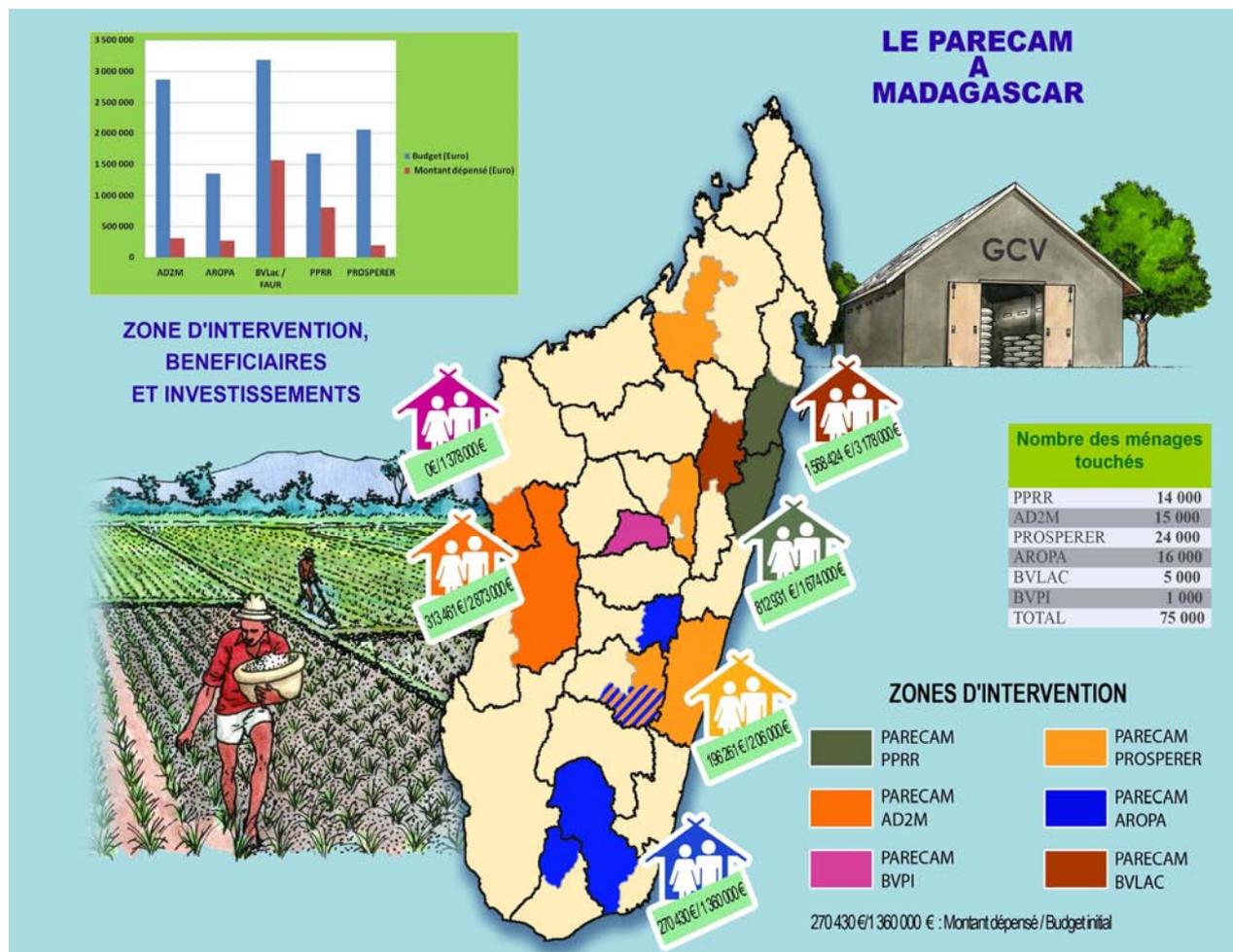
démarrer les campagnes agricoles ; (ii) l'utilisation des systèmes subventionnés basés sur les réseaux commerciaux existants sera promue ; et (iii) une étude de capitalisation sera conduite dans le cadre du résultat 4.

29. Un plan de communication de PARECAM précisant les types de messages à diffuser, les groupes cibles visés, ainsi que les supports de communication qui seront utilisés, a été élaboré et remis pour commentaires à la Délégation UE avant d'être envoyé au siège de la UE.

30. Le Ministère de l'Agriculture et le FIDA suivront de près le rythme d'exécution de chacun des projets impliqués au moins jusqu'en juin 2010 et analyseront leur capacité à atteindre les résultats pour prendre les décisions qui s'imposent sur la réallocation finale des fonds du Programme.

31. Les sections ci-dessous illustrent les prévisions et les réalisations pour chacun des 4 résultats de PARECAM.

32. La carte descriptive ci-dessous permet d'avoir des informations générales sur la mise en œuvre de PARECAM.



C.2. RESULTAT 1 : LES SUPERFICIES AMENAGEES FAVORABLES A L'INTENSIFICATION AGRICOLE CERELIERE ET MARAICHERE SONT AUGMENTEES

L'objectif de ce résultat est d'augmenter les superficies agricoles exploitables en levant les contraintes de productions liées aux infrastructures hydro-agricoles ou aux moyens matériels permettant d'exploiter ces potentialités en surface.

Ce résultat est composé des trois activités principales suivantes: (i) réhabilitation et aménagement de périmètres rizicoles; (ii) aménagement de Tanety et labour de défrichement motorisé ; et (iii) équipements de périmètres maraîchers à travers notamment de la mise en place de moyens d'exhaure et d'irrigation adaptés. En termes d'objectifs, au moins 1 300 ha de Tanety ainsi que 10 000 ha de périmètres rizicoles et environ 150 réseaux de micro irrigation sont prévus au profit des groupes vulnérables.

Le résultat 1 est celui sur lequel PARECAM a obtenu plus de résultats concrets dans sa première année de mise en œuvre. Globalement, 3 858 ha de périmètres ont été aménagés soit 39% de l'objectif (voir graphique 1 ci dessous).

Les opérations de préparation pour l'aménagement d'environ 6 000 ha ont été complétées. Si ce plan de travail sera respecté, 95% de prévisions d'aménagement sera réalisé avant le début de la prochaine saison des pluies en novembre 2010.

PREVISIONS

a. PROSPERER

33. PROSPERER/PARECAM envisage de réhabiliter 30 périmètres irrigués pour un total de 4 631 ha sur les 29 mois du programme dans les 5 régions où il opère. Pour la première année, les activités prévues incluaient (i) les études de faisabilité techniques et des contrôles (identification des périmètres à aménager ou à réhabiliter, recrutement de bureau d'étude pour la réalisation des études sur l'aménagement des périmètres identifiés et l'élaboration avant-projet sommaire (APS) et/ou avant-projet détaillé (APD), et des dossiers d'appel d'offre (DAO) ; (ii) la construction des puits et pompes (motopompe, pompe à pédale) et la mise en place des réservoirs tampons ; et (iii) l'identification des sites d'emplacement des réseaux de micro-irrigation.

b. BVPI

34. BVPI/PARECAM envisage de réhabiliter 4 périmètres (Mangabe, Manazary, Varahina et la grappe de Antanetibe) dans la région de l'Itasy pour un total de 1 540 ha sur les 29 mois du programme. La réception des travaux est prévue pour juillet 2010 (comblement de brèche de Varahina), octobre 2010 (Mangabe, Manazary, Antanetibe) et pour février 2011, c'est à dire pendant la saison des pluies (curage de Varahina). Pour la première année, l'activité prévue était le démarrage du processus de réalisation des études APD-DAO pour les périmètres de Antanimenakely, Mangabe, Analavory et la grappe d'Antanetibe.

c. PPRR

35. Sur l'ensemble de la durée du programme, PPRR/PARECAM prévoit l'aménagement ou la réhabilitation de 2 736 ha au total, dont 2 036 ha de périmètres nouveaux et 702 ha de périmètres réhabilités. Dans le cadre de la réhabilitation et aménagement des périmètres agricoles, les activités prévues étaient : (i) effectuer le contrôle et surveillance des travaux dans 28 périmètres ; (ii) aménager 13 périmètres totalisant 1199 hectares ; (iii) adjuger les marchés relatifs à 13 périmètres pour 595 hectares ; et (iv) lancer des appels d'offres relatifs aux 14 périmètres restants totalisant 1045 hectares. En ce qui concerne l'aménagement de périmètres maraîchers, il était prévu de lancer l'appel d'offre pour l'achat de 60 pompes à pédales.

d. AD2M

36. 5 périmètres situés dans les districts de Belo sur Tsiribihina, Mahabo et Miandrivazo et couvrant 2 370 ha vont être réalisés. Pour la première année, il était prévu (i) des études d'aménagements hydro-agricoles sur 690 ha (ii) la poursuite et finalisation de la passation de marchés de travaux intéressant la 1ère vague de périmètres, dont les appels d'offres ont été lancés en décembre 2009 ; (iii) l'initiation du même processus pour une 2ème vague de périmètres dont les études d'APD n'a pu être achevées qu'à la fin de l'année ; et (iv) la passation du marché d'études de potentiels aménageables en périmètres irrigués, en vue d'une bonne préparation de la campagne de travaux 2011, à la suite d'un appel d'offres international restreint lancé en début décembre 2009.

e. AROPA

37. Sur la durée du programme, AROPA/PARECAM envisage de réhabiliter 860 ha additionnels dans 2 régions et 4 districts. Pour la première année, les activités prévues étaient: (i) reprise du processus de recrutement du bureau d'études et la réalisation de l'élaboration des mémoires techniques en vue des travaux confortatifs et de réhabilitation de 14 périmètres dont 2 dans le district d'Amboasary notamment dans la zone de Tsivory et 12 dans le district de Betroka; (ii) lancement du processus d'élaboration du DAO des travaux retenus; (iii) lancement AO pour recrutement de Bureau d'études et lancement de l'étude d'APD et DAO des travaux d'aménagement du périmètre d'Ambatovinta dans le district de Betroka; et (iv) élaboration des dossiers APD et DAO avec GR/DRDR Haute Matsiatra pour travaux de 2 périmètres à Andranovorivato et Ambalavao.



Figure 2 : Région Haute Matsiatra - Seuil du barrage du PI d'Amagna Famoriana à rehausser pour augmenter la superficie irriguable

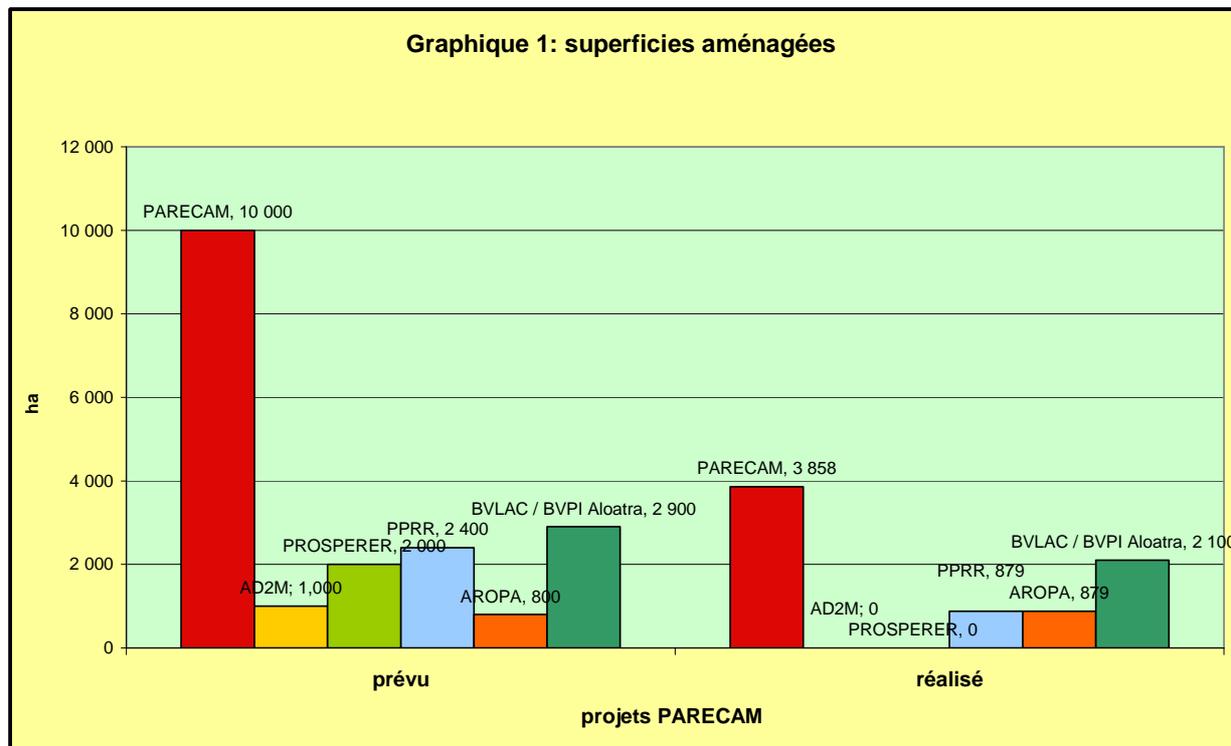
38. Concernant l'aménagement de périmètres maraichers, les prévisions concernaient la reprise de contact sur partenariat avec SCAMPIS sur les actions pilotes de système de micro-irrigation et l'identification des 4 sites pour mise en place de système de micro irrigation sur parcelles maraîchères.

f. BVLac/BVPI Alaotra

39. Dans le district d'Ambatondrazaka, région d'Alaotra Mangoro, 8 km de digues et des curages de drains principaux sur 15 km de long, ainsi que des regabaritage et curage du canal principal de la Sasomangana rive gauche et autres travaux⁵ étaient prévus pour assurer l'irrigation et la protection contre les crues, des périmètres rizicoles de la vallée Marianina et du PC 15 (3 400 ha). La maîtrise d'ouvrage est la Fédération des associations des usagers des réseaux (FAUR), assistée par la Cellule du projet BVLac, financé par l'AFD.

⁵ Il s'agit de prolongement de digues, rehaussement de berges, de comblement de brèches, de mise en places d'épis sur rivière et de curage de drains principaux.

REALISATIONS



g. PROSPERER

40. Pour la région de l'Analamanga, 6 périmètres ont été identifiés en collaboration avec la Direction du génie rural (DGR). Les TdR des bureaux d'étude sont finalisés par l'équipe de la DGR et les bureaux d'études sont en cours de recrutement. La réception des travaux est prévue pour novembre 2010. Pour la région de l'Itasy, PROSPERER/PARECAM a identifié un périmètre de 70 ha à Ambohitrarivo. L'adjudicataire des travaux est en attente de notification. La réception des travaux est prévue pour fin août 2010. Pour la région de la Haute Matsiatra, 3 périmètres de 345 ha ont été identifiés. Le DAO pour la réhabilitation du périmètre de Mahasoa est finalisé par la DRDR Haute Matsiatra. Pour les 2 périmètres d'Ambombory II et d'Andongabevalo, les études sont en cours. L'appel d'offre pour le recrutement de l'entreprise pour la réhabilitation du périmètre de Mahasoa est lancé. Pour les 3 périmètres, la réception des travaux est prévue pour septembre. Pour la région Vatovavy Fitovinany, 11 périmètres de 1 100 ha ont été identifiés. Une étude de réhabilitation du périmètre Tohadranon'Iaban'i Gaky a été validée par les bénéficiaires en présence de l'autorité locale, de l'équipe de la DRDR et du CSA. Les études de 7 périmètres sont en cours de finalisation par l'équipe de la DRDR renforcée par un ingénieur de la DGR. La procédure de recrutement du bureau d'études pour 3 périmètres à Mananjary est en cours. Pour ces 11 périmètres, la réception des travaux est prévue entre septembre et novembre 2010. Pour la région de Sofia, une grappe de 10 périmètres de 1 360 ha à Tanandava de Mampikony a été validée par les bénéficiaires en présence de l'autorité locale et l'équipe de la DRDR. La réception des travaux est prévue pour



Figure 3 : Région Itasy - Comblement d'une brèche sur la rive gauche de la Varahina, PI d'Antanetibe, Itasy

octobre 2010.

41. Dans la région de l'Analamanga, un site pour la construction d'un puits avec pompage a été identifié à Belanitra – Anjozorobe pour la culture d'oignon. L'élaboration des TDR pour les études est retardée par l'attente de la confirmation de l'engagement des bénéficiaires.

42. 11 sites de démonstration de système d'irrigation par gouttes à gouttes (SMI) avec le kit SCAMPIS (financement FIDA, mise en œuvre AVSF) ont été identifiés et le démarrage des activités de mise en place et d'encadrement sont prévues pour la contre-saison⁶.

h. BVPI

43. Les activités réalisées incluent l'élaboration de l'état des lieux avant la formulation et le cadrage des travaux à confier aux bureaux d'études, élaboration des dossiers de passation des marchés, la validation par la CAO des listes restreintes des bureaux d'études proposées et l'élaboration des dossiers de consultation pour les 4 périmètres.

i. PPRR

44. Sur les périmètres déjà contractualisés couvrant une superficie de 770 ha, 690 ha sont entièrement aménagés et ont été provisoirement réceptionnés. 80 ha devraient être réceptionnés d'ici le 15 mai 2010. Les contrats pour une superficie totale de 1 012 ha de périmètres irrigués sont en cours d'élaboration. Les travaux devraient débuter très prochainement. Les dossiers d'appel d'offre pour les derniers périmètres pour une superficie de 1 025 ha sont prêts à être lancés. Le projet prévoit une durée du processus de 3 à 4 mois ce qui conduirait à une réception provisoire de l'ensemble des périmètres avant septembre 2010. Les travaux réalisés et en cours bénéficient actuellement à 3 067 EAF. L'ensemble des travaux d'aménagement et de réhabilitation touchera 5 080 EAF. Ce programme est très ambitieux par rapport aux capacités de mise en œuvre. *Il est essentiel d'établir des plannings précis des réalisations, de s'assurer de la capacité à le mettre en œuvre et de respecter les délais afin d'être prêt pour la saison culturale de septembre. Le projet devra aussi s'assurer de la qualité technique des réalisations.*

45. Dans le cadre des opérations des périmètres maraîchers, 28 OP ont été formées, soit 70% de l'objectif. Le PARECAM/PPRR s'est rapproché du projet SCAMPIS/AVSF. Deux sites de démonstration ont été identifiés. Cependant les retards de livraison du matériel et la nécessité d'adapter les kits de micro-irrigation au contexte malgache n'ont pas permis à ce jour de démarrer les activités de micro-irrigation. Ces contraintes étant maintenant levées et la saison sèche approchant, les activités devraient démarrer très prochainement.

j. AD2M

46. Dans la région du Menabe, les études d'aménagements hydro-agricoles financées par le PARECAM ont porté sur 690 ha en 2009. Pour 2010, les travaux d'aménagement de périmètres irrigués se déroulent selon le calendrier prévu. 5 périmètres situés dans les districts de Belo sur Tsiribihina, Mahabo et Miandrivazo et couvrant 2 370 ha vont être réalisés. Les entrepreneurs ont été sélectionnés, les marchés conclus et les



Figure 4 : Région Alaotra - Canal principal rive gauche et drain de protection PI rizicole de la Marianina réhabilités

⁶ Pour Analamanga, 2 sites d'implantation de parcelles de démonstration d'irrigation par gouttes à gouttes sont identifiés à Belanitra Anjozorobe et Ranovao Manjakandriana. Pour Sofia, l'acquisition de 5 unités du kit SCAMPIS pour la culture d'oignon est en cours. Pour Haute Matsiatra, 2 sites d'implantation de parcelles de démonstration d'irrigation par gouttes à gouttes sont identifiés dans le District d'Ambalavao et d'Isandra. Pour Itasy, l'identification de 2 sites d'implantation de parcelles de démonstration d'irrigation par gouttes à gouttes est en cours avec la collaboration de AVSF Analavory.

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM)
Rapport d'activité

entrepreneurs notifiés. Dès la fin de la saison des pluies (début mai), les travaux d'aménagement pourront commencer et devraient être achevés avant la fin de l'année 2010. Pour les mêmes raisons climatiques et d'accès aux sites, l'appel d'offre pour deux autres périmètres dans le district de Belo sur Tsiribihina ne pourra être lancé que maintenant. Une grappe de deux périmètres, d'une superficie d'environ 1.600 hectares, sis à Antsalova fait actuellement l'objet d'étude plus approfondie, compte tenu de l'envergure de leur superficie. Des levés topographiques plus détaillés en vue du montage plus précis des projets, ainsi que des diagnostics socio-organisationnel, agronomique et environnemental complémentaires sont en cours sur ces périmètres dont l'appel d'offres pour les travaux sera lancé au mois de juin 2010. De plus, le recrutement d'un cabinet d'études international pour étudier le potentiel aménageable est en cours. Les périmètres sous études en 2010 pourront passer à l'étape de réalisation en 2011.

47. Compte tenu des spécificités socio-économiques et hydrologiques de la région, AD2M ne prévoit pas l'installation de projets de micro-irrigation. Par contre le projet explorera les possibilités d'appui pour améliorer les systèmes de culture de décrue (Baiboho et doko doko) qui sont pratiquées sur de grandes superficies dans l'Ouest et représentent souvent la saison de culture la plus importante.

k. AROPA

48. Dans la région d'Anosy, le programme prévoit des travaux confortatifs et de réhabilitation sur 14 périmètres identifiés dont 2 dans le district d'Amboasary notamment dans la zone de Tzivory et 12 dans le district de Betroka.

Les études de préfaisabilité et les mémoires techniques réalisées par l'équipe de la DRDR ont été étoffées pour aboutir à l'élaboration de dossiers d'Avant projet détaillé. Sur la base de ces études, 9 périmètres ont été retenus en priorité⁷ pour des travaux de réhabilitation au lieu d'aménagement proposé pour des délais de réalisation plus courts et des coûts moins élevés⁸. Les 5 aménagements restants ont été abandonnés en raison de l'absence de gain additionnel en surface. 810 ha de gain sont prévus à l'issue des travaux de réhabilitation sur 9 périmètres. Une étude d'APD est également en cours en vue d'un projet d'aménagement de nouveau périmètre irrigué à Betroka qui couvre environ 150ha. Dans la région de Haute Matsiatra, des études sur 2 périmètres irrigués ont été réalisées en APS en 2009, ainsi que les dossiers d'APD et d'AO. Sur un total de 86 ha irrigables, 50 ha seront additionnels. Pour l'ensemble de ces périmètres, un planning détaillé a été élaboré. Il permettra l'achèvement des travaux et leur réception définitive en septembre 2011, date de clôture du PARECAM. Au total, 860 ha additionnels seront disponibles, supérieur aux objectifs assignés au projet (500 ha)⁹ dans 2 régions et 4 districts¹⁰.

49. En prévision d'un partenariat avec le projet SCAMPIS/AVSF financé par FIDA/COPERNIC pour la mise en place d'actions pilotes de micro-irrigation, 4 sites sur parcelles maraîchères sont identifiés. D'autre part, 14 motopompes sont déjà distribuées en 2009. Leur usage actuel n'est pas encore optimal compte tenu des conditions de leur mise en place (absence de pluie ayant entraîné une insuffisance d'eau là où elles ont été implantées, pratique collective nouvelle). Le projet prévoit pour 2010 la mise en place de 40 pompes à pédales. Ces pompes à pédales nécessiteront la présence d'eau en amont des barrages ou la construction de puits suffisamment profonds pour permettre un pompage efficace de l'eau.

I. BVLac/BVPI Alaotra

50. La FAUR assure la maîtrise d'ouvrage assistée par le Projet BV Lac. Au total, les aménagements réalisés ont permis de sécuriser 2100 ha de terres irriguées à l'aval de PC15 du périmètre de la vallée de Marinianina (3 600 ha en totalité), de gagner 300 ha de terres irriguées supplémentaires et de drainer environ 800 ha de terres rizicoles hors périmètre irrigué.

51. Dans le District d'Amparafaravola (Sahamaloto, projet BVPI Alaotra), des travaux d'urgence ont été exécutés avant la fin de l'année 2009 pour un montant de 135.000 Euros. Pour 2010, il y existe plusieurs lots de travaux sur le périmètre Sahamaloto (6 400 ha). La convention de rétrocession concernant les travaux de BVPI Alaotra pour 2010 n'est pas encore signée. Un appel à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un bureau d'études chargé des



Figure 5 : Région Alaotra - Comblement d'une brèche et confortement de la digue d'Ambalanomby, Alaotra

⁸ Un soutien du Service de GR du MinAgri a été nécessaire.

⁹ D'autres réhabilitation sont proposées tardivement par la région d'Amoron'i Mania et Haute Matsiatra totalisant 4 périmètres d'environ 300 ha.

¹⁰ Le nombre de bénéficiaires total s'élève à 1400. Les bénéficiaires d'extension ne sont pas connus.

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM)
Rapport d'activité

études et du contrôle des travaux a été lancé en février, les appels d'offres pour les travaux devraient être lancés avant la fin mai 2010.

52. La partie amont du périmètre de la Vallée Marianina (1 300 ha) a souffert du passage du cyclone Hubert en mars 2010, les travaux de protection de la digue (épis et vetiver) n'ayant pas pu être mis en place à temps¹¹. Le montant total de la réparation des dégâts du cyclone sur les infrastructures d'irrigation et de protection à Ambatondrazaka est estimé à environ 400.000 Euros, incluant la construction d'épis supplémentaires le long de la digue endommagée.



Figure 6 : Région de Anosy - périmètre Ivahona Betroka en SRA



Figure 7 : Région de Anosy: - Membres AUE Tsivory sur intensification RIZ et gestion de périmètre irrigués

¹¹ Les digues en aval ont par contre bien résisté à l'impact du cyclone Hubert et la totalité de la surface des périmètres a pu être mise en valeur, pour la première fois depuis plusieurs années.

C.3. RESULTAT 2 : LES CULTURES VIVRIERES SONT INTENSIFIEES ET LES PRATIQUES AGRICOLES ET D'ELEVAGE MODERNISEES

L'objectif de ce résultat est d'augmenter la production vivrière par un accès facilité aux intrants et aux équipements agricoles. La production additionnelle attendue est d'au moins 90 000 t de produits vivriers.

Ce résultat comprend les quatre activités principales suivantes: (i) Mise à disposition d'intrants (engrais, produits phytosanitaires) et proposition des systèmes durables de gestion et de distribution à l'échelle locale; (ii) Soutien de l'utilisation de semences de qualité ainsi que leur multiplication; (iii) Appui à la diffusion des petits équipements et matériels d'agri-élevage; et (iv) Mise en œuvre des micro-projets d'incitation, de démonstration et de vulgarisation.

La performance de PARECAM sur ce résultat n'est pas homogène. En matière d'accès aux engrais et au petit matériel, les réalisations représentent respectivement 22% et 13% des prévisions. 15% des prévisions a été réalisé en matière de semences mais 28 groupements semenciers sur 36 prévus (80%) reçoivent un appui de PARECAM. 5 800 microprojets ont été exécutés (38% d'un objectif de 15 400) en matière d'appui à la production agricole.

PREVISIONS

a. PROSPERER

53. Pour la première année, il était prévu de (i) recruter le consultant pour la capitalisation des études pédologiques existantes ; (ii) recruter le consultant pour l'élaboration des catalogues d'intrants ; (iii) conduire une réflexion par l'équipe du projet, lancer les initiatives sur le terrain pour tester les modèles sélectionnés au cours de la réflexion et élaborer un manuel sur le système « voucher » à partir de l'évaluation des pratiques menées sur terrain ; (iv) recruter des prestataires chargés de promouvoir l'utilisation d'engrais organiques ; (v) appuyer la mise en place de réseaux d'intrants de proximité par la contractualisation et le renforcement de capacité des distributeurs, ainsi que l'élaboration de contrat d'appui avec les réseaux de distribution et la mise à disposition de stocks ; (vi) appuyer les CMS/GPS par la construction de bâtiments de stockage de semences et le recrutement de prestataire de service pour l'identification des besoins des CMS et GPS ; et (vii) la mise à disposition d'intrants aux exploitants et le suivi et contrôle des intrants distribués.

b. BVPI

54. Les activités prévues pour la première année incluaient (i) soutenir l'utilisation des semences de qualité ainsi que leur multiplication par un protocole de collaboration avec FOFIFA pour assurer l'approvisionnement en semence de base et le renforcement des capacités des 3 GPS ; (ii) identifier, élaborer et encadrer des EAF pour la mise en œuvre de 14 sous projets de SRI.

c. AROPA

55. Les activités prévues incluaient (i) rendre disponible les intrants (engrais, phytosanitaire) et proposer des systèmes durables de gestion et de distribution à l'échelle locale ; (ii) soutenir l'utilisation de semences de qualité ainsi que leur multiplication (introduction de semences améliorées pour la campagne de riz grande saison et maïs et identification des paysans producteurs de semences de riz) ; (iii) diffusion des petits équipements et matériels d'agri-élevage (acquisition des matériels agricoles accompagnants les micro-projets d'incitation et de démonstration et identification des opérateurs fabricants et revendeurs matériels agricoles) ; et (iv) la mise en place et suivi de micro-projets de riz de grande saison couvrant 750ha de périmètre, oignons de grande saison pour 100ha et maïs pour 100ha de prévision.

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM)
Rapport d'activité

d. PPRR

56. Les activités prévues pendant la première année incluaient (i) rendre disponible les intrants (engrais, phytosanitaires) par l'achat/distribution de 5 tonnes de semences, 114 tonnes d'engrais (guanomad), 800 kg de pesticides terrioles et 60 litres de pesticides liquides ; (ii) la production de 150 tonnes d'engrais organiques ; (iii) le soutien à l'utilisation des semences de qualité et leur multiplication par la mise en place du réseau de distribution d'intrants, l'appui à la production contractualisée des semences (suivi des 2 groupements de producteurs des semences, recensement des groupements paysans intéressés, formation des groupements paysans, production et distribution de 10000 cultivars des bananes) et l'appui au service de contrôle des semences ; (iv) appuyer la diffusion des petits équipements et matériels agri-élevage par la mise en place des ateliers de fabrication et le recensement d'au moins 15 artisans intéressés à la production des petits matériels agricoles ; et (v) la mise en place des champs écoles dans le cadre de la réalisation de micro-projet d'incitation de démonstration et de vulgarisation

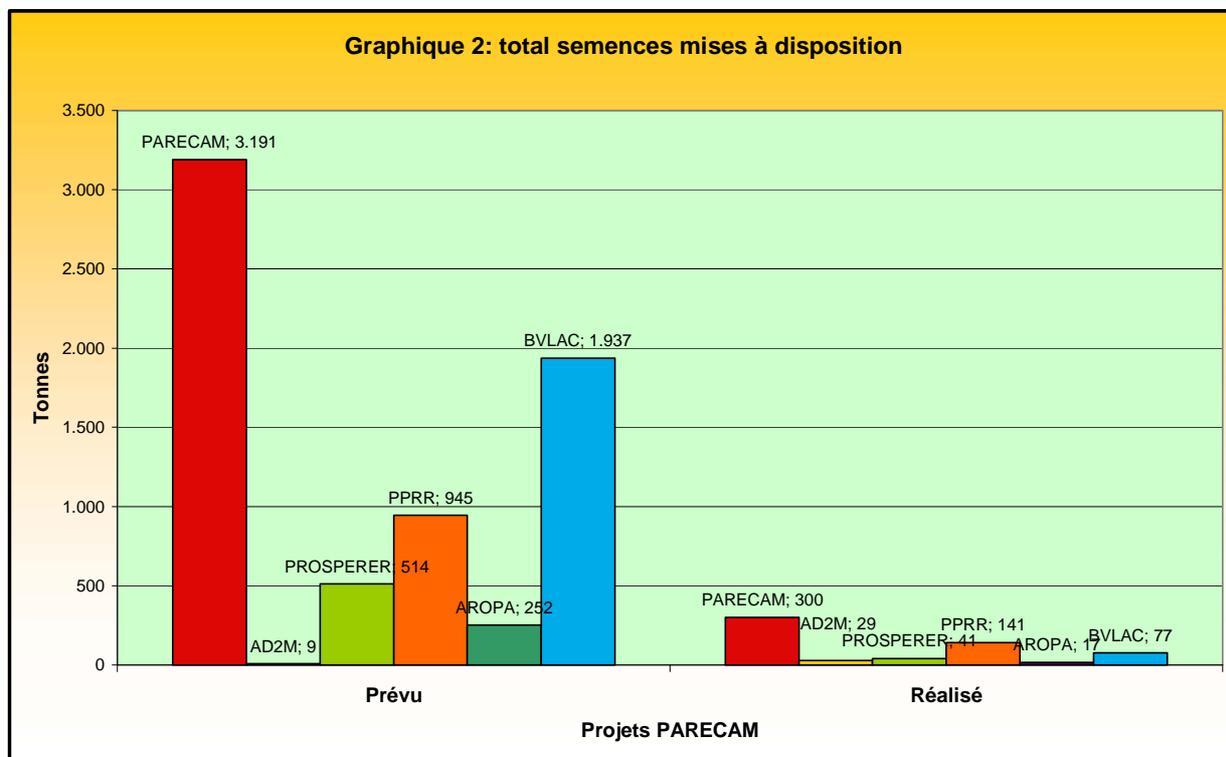
e. AD2M

57. Les activités prévues incluent (i) rendre disponible les intrants et proposer un système de distribution durable à l'échelle locale », par l'appui à 4 vétérinaires mandataires dans la zone du Projet par l'achat à 50% du coût de 4 motos et de réfrigérateurs à pétrole et de petits matériels. (ii) soutien à l'utilisation de semences de qualité ainsi que leur multiplication par la redynamisation du CMS de Mahabokely par l'achat de 150kg de semences pré base ainsi qu'une session de formation des paysans semenciers et la dotation d'intrants et matériels pour ce centre ; (iii) appui à la diffusion de petits équipements et matériels d'agri-élevage par deux sessions de formation des forgerons ainsi que la dotation de quatre lots d'équipements pour 4 ateliers de forge ; et (iv) incitation, démonstration et vulgarisation par l'installation de 20 CEP riz concernant 500 bénéficiaires, le traitement par des mesures prophylactiques de 8.000 têtes bovines et 15.000 têtes aviaires ainsi que la formation de 60 vaccinateurs villageois.

f. BVLac/BVPI Alaotra

58. Aucune activité n'était prévue sur ce résultat de la part de BV Lac et BVPI Alaotra.

REALISATIONS



a. PROSPERER/BVPI

59. **Production semencière.** PROSPERER/PARECAM soutient l'utilisation de semences de qualité ainsi que leur multiplication à travers des appuis aux CMS et GPS qui consistent en (i) des conventions avec les CMS pour la production de matériel végétal de base ; et (ii) la formation et encadrement pour les GPS. Pour la région de Analamanga, un protocole de collaboration est en cours d'élaboration avec 2 CMS (Nanisana et Analamahitsy) et 1 GPS (Antoby Ambohidratrimo). Pour la région de Haute Matsiatra, un contrat avec le prestataire de service TEFY SAINA a été finalisé pour l'appui à 1 CMS (SDmad d'Anosy) et 2 GPS (CRAM et KLI). Pour la région de Vatovavy Fitovinany, la convention de partenariat est en cours de finalisation pour 1 CMS (Marofarihy). Pour Itasy, 2 GPS sont identifiés pour appui, dont 1 GPS pomme de terre à Ambohipandrano et 1 GPS Haricot à Ampary.

60. BVPI/PARECAM est entrain de négocier une collaboration avec FOFIFA pour la production de semences de base rizicoles. 3 GPS rizicoles ont été identifiés et bénéficieront d'un renforcement de capacité.

61. **Intrants agricoles.** Un système de chèques intrants (« vouchers ou coupons ») pour l'achat des intrants a été mis en place dans les 5 régions de PROSPERER/PARECAM sur la base des résultats d'une réflexion qui s'est tenue en décembre 2009 à Antsirabe. Le manuel sur le système « voucher » sera prochainement finalisé à partir de l'évaluation des pratiques menées sur terrain.

62. L'appui aux réseaux de distribution d'intrants se fait par des « vouchers » (coupons) sur les intrants qui sont ensuite recouvrées et alimentent des fonds de roulement logées auprès d'institutions financières. L'utilisation de ces fonds de roulement reste à définir. Dans les 5 régions de PROSPERER, 5 réseaux de distributeurs d'intrants (région de Haute matsiatra et Sofia), 9 distributeurs locaux (région Analamanga) et une coopérative (région de Itasy) ont bénéficié de ces appuis. En tout 130 agents des distributeurs d'intrants sont formés pendant une session de 5 jours alternant théorie et pratique sur l'utilisation, la conduite et le stockage des produits phytosanitaires. Les formations ont été dispensées par le Service de la Protection des

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

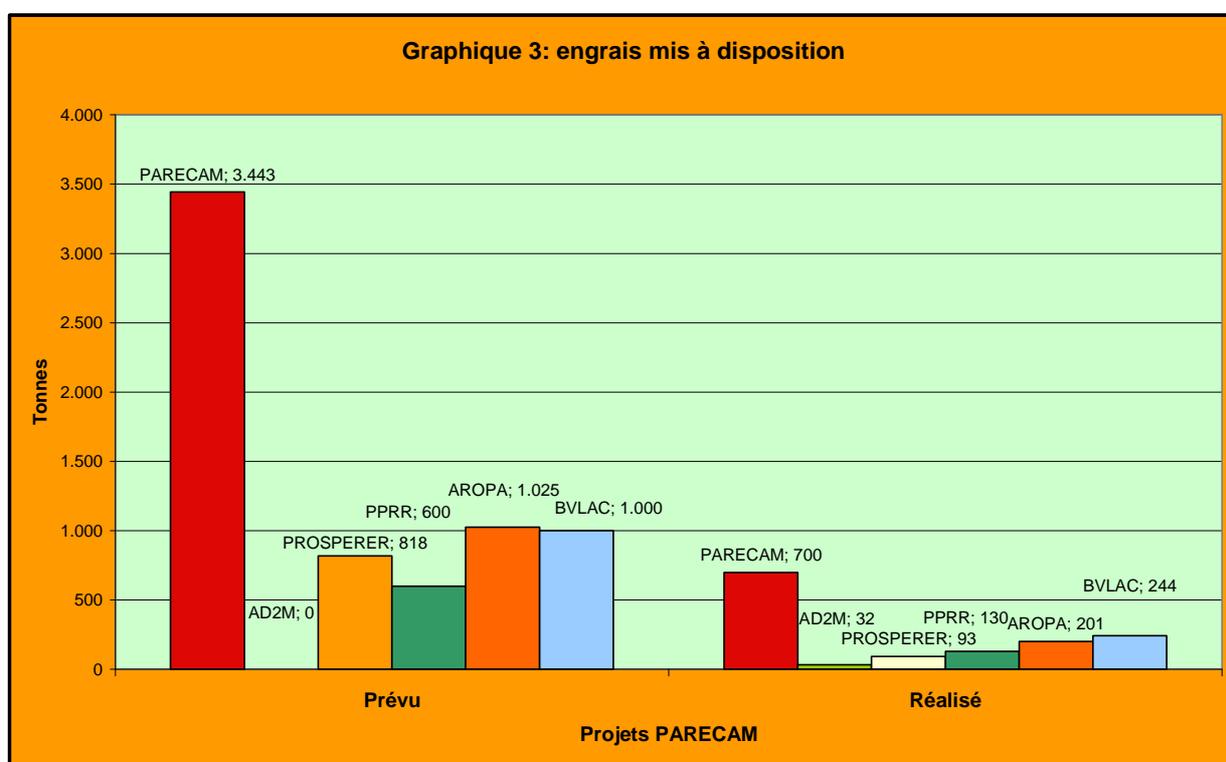
Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM) Rapport d'activité

Végétaux du Ministère de l'Agriculture. Par ces distributeurs, 283 tonnes d'engrais ainsi que 374 kg de produits phytosanitaires ont été distribués.

63. **Equipement agricole.** Le programme a identifié un groupe de micro-entreprises rurales (fabricants et réparateurs de petit matériel agricole) dans la région de Analamanga ainsi que 12 fabricants dans la région de Haute Matsiatra. La détermination de leur besoin en renforcement de capacité sera complétée après la campagne agricole de contresaison. Jusqu'à présent, PROSPERER/PARECAM a distribué 175 sarcleuses.

64. **Mise en valeur agricole.** PROSPERER/PARECAM a mis en œuvre 1 277 microprojets d'intensification agricole qui consistent en la distribution de semences, intrants et petit matériel agricole à des producteurs formés et encadrés principalement pour la production de haricot, maïs, oignon, riz et pomme de terre.

65. BVPI/PARECAM a mis en place 14 microprojets d'intensification rizicole dont 4 sont en deuxième campagne.



b. AD2M

66. **Production semencière.** La disponibilité de semences de pré-base et base et l'absence d'un programme semencier national représente une contrainte très importante pour l'appui à des filières semencières. Pour la saison 2010, le projet AD2M n'a pu trouver en partenariat avec FOFIFA que 300 kg de semence de pré-base de haricot variété lingot blanc, qui vont être multipliés pour obtenir la semence de base destiné aux paysans multiplicateurs pour la contre saison 2010. Pour la lentille, des semences sélectionnées ne sont pas disponibles. Le projet a donc fait trier la production de 2009 et dispose aujourd'hui de 3 700 kg de produit trié qui pourra être utilisé comme semence par les producteurs au courant de la campagne 2010. AD2M a passé un contrat avec le CMS de Mahabokely et un multiplicateur de semences à Tsaraotana dans le but de promouvoir un réseau local de multiplication et de diffusion de semences.

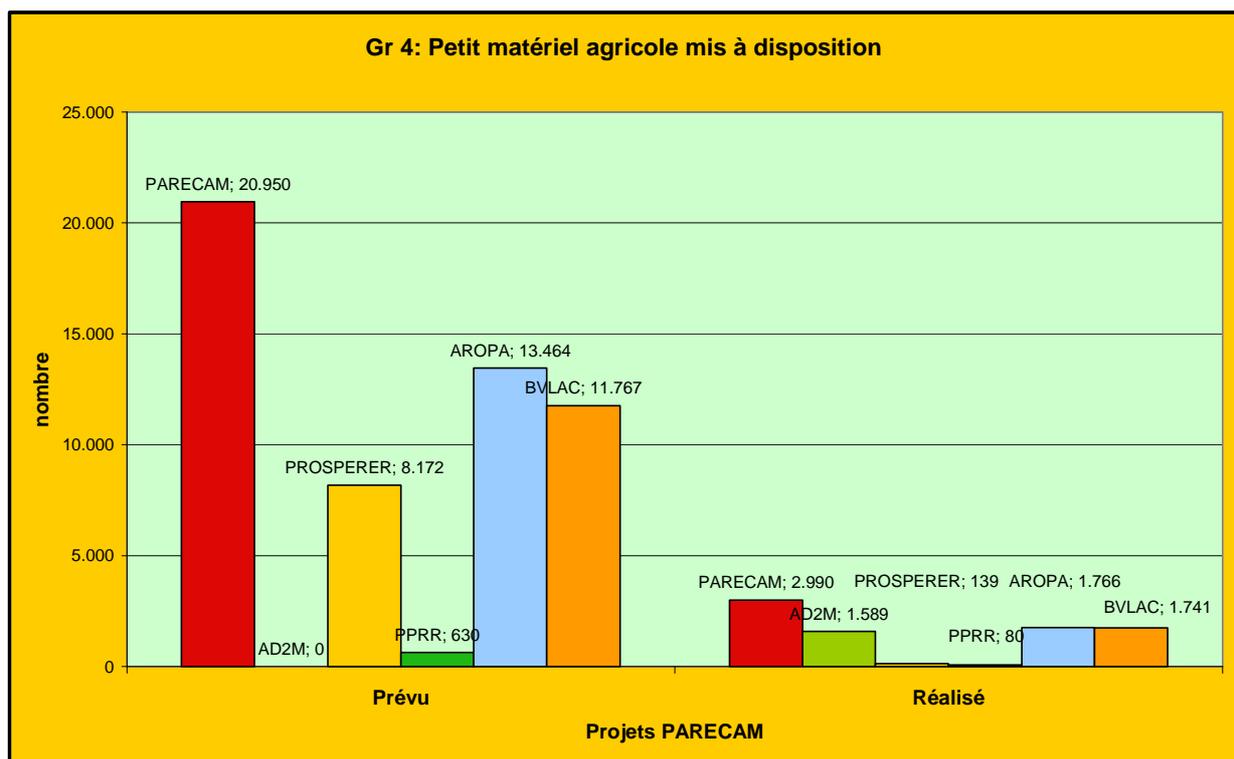
67. **Equipement agricole.** AD2M a identifié des artisans qui pourraient fournir des services de fabrication et de réparation de matériel agricole qui sont quasi inexistantes dans le Menabe et le Melaky. Les besoins en formation et en équipement de base sont en train d'être évalués afin de finaliser des accords de partenariat pour installer 4 ateliers de fabrication de matériel agricole.

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM) Rapport d'activité

68. **Elevage.** Les activités d'appui à l'élevage ont été réalisées dans les régions de l'Ouest. En 2009, 69 vaccinateurs villageois ont été formés et environ 12 340 volailles, appartenant à 1 082 bénéficiaires dont 82,4% de femmes, ont été vaccinées et vermifugées. 13 couloirs de vaccination pour les bovins ont également été installés en 2009. Au cours du 1^{er} trimestre 2010, 18 vaccinateurs villageois ont été formés et environ 28 440 volailles (1 286 bénéficiaires) ont déjà été vaccinés, soit un taux de réalisation de 47% de l'objectif physique 2010. La vaccination bovine a porté sur 1 737 têtes (203 bénéficiaires) soit un taux de réalisation de 7% de l'objectif 2010. Avec l'arrivée de la saison des récoltes, ce taux de réalisation devrait augmenter significativement. Des contrats de partenariat sont également passés avec les Vétérinaires mandataires pour accompagner les programmes de vaccinations et fournir les vaccins et mettre en place des points de vente des produits vétérinaires au niveau des villages.

69. **Mise en valeur agricole.** AD2M/PARECAM a réalisé en contre saison 2009, 54 microprojets d'intensification rizicole touchant 252 bénéficiaires dont 12,7% de femmes. A partir de 2010, AD2M a introduit une nouvelle approche de vulgarisation, l'approche micro-projet a été remplacée par celle de champ école paysan (CEP) afin d'améliorer les aspects formation et diffusion de techniques améliorées et en même temps toucher plus de producteurs. Au premier trimestre 2010, 13 CEP sur le riz et 15 CEP sur l'arachide, rassemblant 636 producteurs ont été mis en place. 13,6 t de semences, 3,15 t d'engrais, 550 unités de matériel agricole ont été distribuées aux producteurs. Dans le cadre de l'amélioration de la nutrition et des revenus des ménages ruraux, environ 24 430 plants fruitiers à raison de 5 plants par ménage (soit 4886 familles) ont été plantés.



c. PPRR

70. Des formations sur les techniques améliorées (sur les thèmes tels que le SRI, maraîchage, culture de bananes, greffage de manioc, compost) ont été dispensées par les CA et par ODDIT (2078 membres des OP). Ces formations jouent un rôle capital dans l'intensification des cultures situées sur les terres aménagées et permettent d'obtenir des résultats tangibles en quelques mois.

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM) Rapport d'activité

71. 6 278 cultivars de bananes ont été distribués. Les 7 822 restants seront livrés d'ici le 5 mai par FOFIFA. Les agriculteurs bénéficiant des cultivars de bananes reçoivent une formation lors de la livraison par les agents de la FOFIFA. 22t ont été produites suites aux formations, sur les 250t prévues pour l'année 2010.

72. Multiplication de semences. 23 groupements semenciers ont été mis en place, soit 8 de plus que l'objectif initial. Les sites initialement proposés par les OP pour le centre de multiplication ne répondent pas aux exigences techniques d'aménagement pour la production de semences. Une seconde session de formation des OP est en cours de préparation.

73. La mise en place du système de « chèque intrant » n'a pour le moment pas débuté. Aucun distributeur agréé n'a manifesté d'intérêt pour développer un réseau. Le PPRR/PARECAM est actuellement en discussion avec les CSA pour essayer de développer une solution par leur intermédiaire.

74. Opération Maïs. 25 780 kg de semence de maïs MEVA, 280 tonnes d'engrais NPK, 565 kg d'insecticides, 124,5 tonnes de dolomie, 527 tonnes de Guanomad ont été achetés dans le cadre de l'opération maïs. Cette opération d'un coût total de 400 000 Euros, vise à mettre en valeur 1 430 ha en maïs selon la technique améliorée intensive à raison de 2 cycles par an sur 5 ans. Elle bénéficiera à environ 1 700 EAF. L'objectif est d'obtenir de rendements de l'ordre de 3,5 t/ha dès la deuxième année. Ce montant correspond à un crédit en intrants fait aux producteurs qui sera remboursé à 100% à la récolte. Le projet a effectué une analyse économique de l'opération afin d'en montrer la rentabilité économique dès la seconde année. Le PPRR assurera les débouchés commerciaux pour la production additionnelle de maïs issue de l'opération mise en place.

75. 850 kg de semences maraîchères ont été achetées et distribuées. Ces quantités correspondent au besoin des paysans partenaires.

d. AROPA

76. **Production semencière.** Dans l'Anosy, AROPA a reçu (tardivement) une proposition du GRET pour un appui à la production de semences, à travers le CMS d'Aganarafaly qui fait déjà l'objet d'une collaboration entre le GRET, qui en assure actuellement la gestion, la région Androy et la DRDR. Ce centre est au cœur d'un dispositif filière semence conçu avec l'UE. Il est en relation avec un réseau de paysans multiplicateurs de semences qu'il approvisionne en semences de sorgho Irat 204 et Macia, mils, maïs Irat 200 et Cirad 412, arachide Fleur 11 et haricots sang de bœuf. Il produit également des semences de plantes utilisées en agriculture de conservation par divers partenaires du développement tels que le Gret (300 paysans expérimentateurs), l'ODDER, CRS, CARE, le GSDM, TAFA etc. Le centre achète ses semences de base ou pré base auprès de divers organismes et produit également ses propres semences. C'est une opportunité que AROPA compte étudier et exploiter.

77. Intrants agricoles (engrais, phytosanitaire, semences). Pour accompagner les campagnes de contre saison 2009 et de saison 2009-2010, le Programme a acquis et mis en place les quantités suivantes: 201 tonnes d'engrais Guanomad, 13 500 kg de semences de riz (variétés SEBOTA 281 et 68, X 265) pour les besoins de 750 ha de riz de saison, 2 100 kg de maïs (variétés Volasoa et IRAT 200) acquises pour campagne avec le PAM pour 109 ha en contre saison 2009 et 41 ha en saison 2010-2011, 800 kg de semences de sorgho (IRAT 204) pour sa réintroduction à Bekily pour 282 ha en saison 2009-2010, 610 kg de semence d'oignon (variété ROUGE de TANA et NOFLAYE) pour 61 ha en contre saison 2009 et 100 ha en saison à Betroka. L'acquisition de 6 millions de boutures de manioc est prévue pour la saison 2010-2011 pour 250 ha. Une partie de ces intrants sont encore en stock ou sont détenues par les producteurs. Le projet prévoit une acquisition supplémentaire de 650 tonnes de Guanomad (engrais biologique naturel provenant de gisements de Guano à Madagascar) dont une partie (74 tonnes) servira à rembourser la DRDR d'Anosy et le reste pour les besoins de l'intensification en saison 2010-2011, 154 t d'urée.

78. La mission estime qu'il faut rester prudent sur l'engouement existant sur le Guanomad pour les raisons suivantes : (i) le Guanomad est très pauvre en certains éléments fertilisants, en particulier l'azote et la potasse¹². Le prix de revient ramené à l'unité fertilisante rend donc cet

¹² Composition du Guanomad: N: 3,5 - 6%; P₂O₅: 12,2 - 17,6%, K₂O: 0,94 - 1,96.

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM) Rapport d'activité

engrais très cher; (ii) la composition en éléments fertilisants peut varier selon les lots; (iii) cet engrais est assez nouveau sur le marché et les résultats d'essai validés par la recherche ne sont pas encore disponibles. La vulgarisation doit tenir compte de ces éléments et la palette des engrais distribués par PARECAM doit rester équilibrée. De plus, il n'y a qu'un seul producteur/distributeur dans le pays qui agit donc en situation de monopole jusqu'à l'apparition récente d'un concurrent en 2010. Les prévisions de semences sont de 115 tonnes toutes filières confondues (riz, maïs, oignons, sorgho, pomme de terre) et d'une quantité de semences légumières. Le total des familles bénéficiaires en 2009 s'élèverait à 6 045.

79. **Petits équipements** et matériels d'agri-élevage. Les quantités acquises sont les suivantes: (i) 700 sarcluses, 352 pulvérisateurs, 271 charrues, 160 brouettes, 310 arrosoirs. En 2010, il est prévu l'acquisition de 6 500 sarcluses, 1 500 charrues, 600 herse, 830 rayonneurs, 160 batteuses, 200 pulvérisateurs.

80. Systèmes locaux de gestion et de distribution d'intrants. La distribution est confiée à des comités de distribution d'intrants établis au niveau local sous le contrôle des autorités locales¹³. Pour le moment, un système de "chèque intrants" (voucher) qui permet d'associer étroitement les fournisseurs d'intrants, les institutions de microcrédit et de faire un suivi précis des bénéficiaires et des quantités d'intrants utilisés individuellement, n'est pas encore en place.

81. Micro-projets d'incitation, de démonstration et de vulgarisation. Les acquisitions d'intrants et matériels sont destinées pour les microprojets, au titre des deux saisons 2009-2010 et 2010-2011 dans les 4 districts. En contresaison 2009 et en saison 2009-2010, l'intervention a couvert (i) pour le riz 11 communes dans les 2 districts d'Ambaohary-Sud (pôle Tsivory) et Betroka et a concerné 1 964 producteurs pour 120 ha, (ii) pour le maïs, 5 communes sont concernées touchant 2 356 producteurs avec une superficie de 109 Ha, (iii) pour l'oignon 8 communes dans le district de Betroka pour 1 326 producteurs et 61 ha et 5 communes dans le district de Betroka pour 2 356 producteurs, (iii) pour le sorgho dans le district de Bekily 4 communes et 399 producteurs et 250 ha additionnels sont concernés. En 2010-2011 l'intervention s'étendra sur 61 communes réparties dans 10 districts et 4 autres filières (manioc, arachide, pomme de terre, cultures maraîchères).

82. Mise en valeur agricole. En 2009, 120 ha rizicoles existants ont été intensifiés en attendant la réhabilitation des périmètres, 109 ha de surfaces nouvelles de maïs ont été mis en valeur, 186 ha d'oignon dont 54 additionnels sont cultivés, 250 nouveaux ha de sorgho sont emblavés. En 2010-2011, les prévisions sont portées à: 4 950 ha rizicoles intensifiés dont 1 500 nouveaux ha, 150 nouveaux ha de maïs intensifiés, 500 ha dont 250 nouveaux de sorgho, 285 ha d'oignon dont 90 nouveaux, 500 ha d'arachide dont 150 additionnels, 15 ha nouveaux de pomme de terre, 400 ha de manioc dont 120 ha additionnels.

e. BVLac/BVPI LAC

83. **Production** semencière. Il est prévu d'appuyer en 2010 un micro projet de production de semences touchant environ 25 paysans dans le périmètre Sahamaloto sur lequel BVPI opère. Les semences de base pour la multiplication seront achetées localement chez des producteurs professionnels (Andri-Ko ou Castells).

84. Intrants agricoles. Une demande de 300 tonnes d'engrais faite par la FAUR en décembre 2009 pour améliorer la productivité des surfaces agricoles réhabilitée n'a pas pu être satisfaite.

85. Mise en valeur agricole : Une étude des rendements sur le périmètre irrigué de la Vallée Marianina (3 900 ha au total cette campagne) a été attribué à un prestataire local par le Projet BV Lac. Les résultats seront disponibles fin juin 2010. Sur le périmètre Sahamaloto, des actions d'appui à la mise en valeur sous forme de 22 sous projets concernant 225 exploitants seront lancées à partir du mois de septembre, après le recrutement d'un prestataire approprié.

¹³ La récupération des semences après la récolte se fait en nature et porte sur la même quantité que celle reçue. L'octroi d'engrais, est conditionné au versement de 50% de la valeur. Pour les producteurs regroupés en OP, les remboursements des intrants et des matériels agricoles sont effectués au niveau des associations et permettent de constituer un fonds.

SYSTEME DE RIZICULTURE INTENSIF (SRI)

Figure 8 : Région Haute Matsiatra - Préparation du semis en pépinière



Figure 9 : Région Haute Matsiatra - Repiquage du riz selon la méthode SRI



Figure 10 : Région Haute Matsiatra - Repiquage du riz selon la méthode SRI



Figure 11 : Région Haute Matsiatra - Parcelle de riz juste avant la récolte



Figure 12: Région Itasy - repiquage du riz



Figure 13: Région Itasy - utilisation de sarceuse rotative en SRI



Figure 14: Région Menabe - pratique de SRI à Antsiraraka



DIVERSIFICATION CULTURALE

Figure 15: Région Anosy - Jeunes producteurs de oignon à Betroka



Figure 16: Région Anosy - multiplication boutures de manioc



Figure 17: Région Menabe - CEP sur l'arachide à Andranotafika

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM)
Rapport d'activité

Figure 15 : Région Anosy- Planches d'oignons de l'association de producteurs Mahasoa dans la commune de Naninora,



Figure 16 : Région Anosy - Entretien avec les producteurs d'oignons de l'association Soamandroso, Betroka



Figure 17 : Région Anosy - Récolte de contre saison stockée pas les producteurs de l'association Soamandroso, Betroka



RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM)
Rapport d'activité

Figure 18 : Région Itasy - Parcelles témoin et parcelle de culture intensifiée de haricot à Analavory, district de Miarinarivo



Figure 19 : Région Itasy - Parcelles témoin et parcelle de culture intensifiée de haricot à Analavory, district de Miarinarivo



Figure 20 : Région Itasy - Parcelles témoin et parcelle de culture intensifiée de haricot à Analavory, district de Miarinarivo



Figure 21 : Région Itasy- Entretien de la Mission avec les producteurs d'haricots à Analavory, district de Miarinarivo



C.4. RESULTAT 3 : LES FILETS DE SECURITE ALIMENTAIRE SONT RENFORCES ET LES REVENUS SONT AMELIORES PAR L'ORGANISATION DES MARCHES DE PRODUITS VIVRIERS

L'objectif de ce résultat est d'augmenter la capacité des agriculteurs à conserver les produits dans le but de constituer régulièrement un stock de produits vivriers mais également de réguler et moraliser le prix de ces produits afin d'en tirer une amélioration substantielle de leurs revenus. Au moins 30 greniers communautaires villageois (GCV) et magasins de stockage intercommunaux seront construits dans le cadre du PARECAM. Les GCV seront reliés aux IMF et au commerce régional.

Ce résultat regroupe trois activités principales: (i) Multiplication des greniers communautaires villageois (GCV) en collaboration avec la microfinance; (ii) Accompagnement de la production et du stockage villageois par des produits financiers spécifiques; (iii) Promotion de la négociation entre associations de producteurs et collecteurs/commerçants et mise en réseau.

La performance sur ce résultat est faible avec 240 tonnes de capacité installées (4% d'un objectif de 6 000 tonnes) et 1 convention commerciale conclue.

PREVISIONS

a. PROSPERER

86. Les activités prévues étaient (i) la construction de GCV par le recrutement d'un consultant pour le lancement des GCV, l'identification des sites et des zones d'implantation des GCV, l'appel à manifestation d'intérêt aux éventuelles gestionnaires des GCV ; (ii) la promotion de la négociation et la mise en réseau des associations de producteurs avec les collecteurs et les commerçants ; et (iii) la mise en place d'unités de transformation locale (rizerie, décortiquerie, égraineuses à maïs...).

b. BVPI

87. Aucune activité n'était prévue sur ce résultat par BVPI.

c. PPRR

88. Les activités prévues incluaient (i) la multiplication des GCV en collaboration avec les institutions de microfinance pour un stockage local par la construction des 2 GCV de 30 tonnes, l'étude de faisabilité pour la réhabilitation d'un magasin de 1000 tonnes, la construction d'aires de séchage de 3000 m² et la formation en gestion des GCV ; (ii) l'accompagnement de la production et du stockage villageois par des produits financiers spécifiques par l'encadrement à la contractualisation avec l'IMF (réunion avec l'IMF OTIV et mise en place d'un fonds de roulement intrants) ; (iii) la promotion de la négociation entre les associations de producteurs et collecteurs/commerçants et la mise en réseaux par l'encadrement au développement de partenariat (dotation des fonds de 25000 Euros aux Centres d'Accès au Marché comme fonds revolving); et (iv) la mise en place des unités de transformation locale

d. AD2M

89. L'activité de multiplication de GCV n'a pas été programmée pendant la première année. Pour la mise en place de points de service et l'appui au réseau d'IMF, l'achat d'un véhicule à coût partagé à 50% avec le réseau CECAM, l'achat de 8 motos ainsi que des matériels informatiques et de mobiliers avaient été prévus ainsi qu'une campagne de sensibilisation. Pour la promotion de la négociation entre association de producteurs et collecteurs et mise en réseau, il était prévu la formation des groupements de commercialisation, la participation aux visites et foires ainsi que l'appui à l'installation d'une petite unité de transformation.

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM)
Rapport d'activité

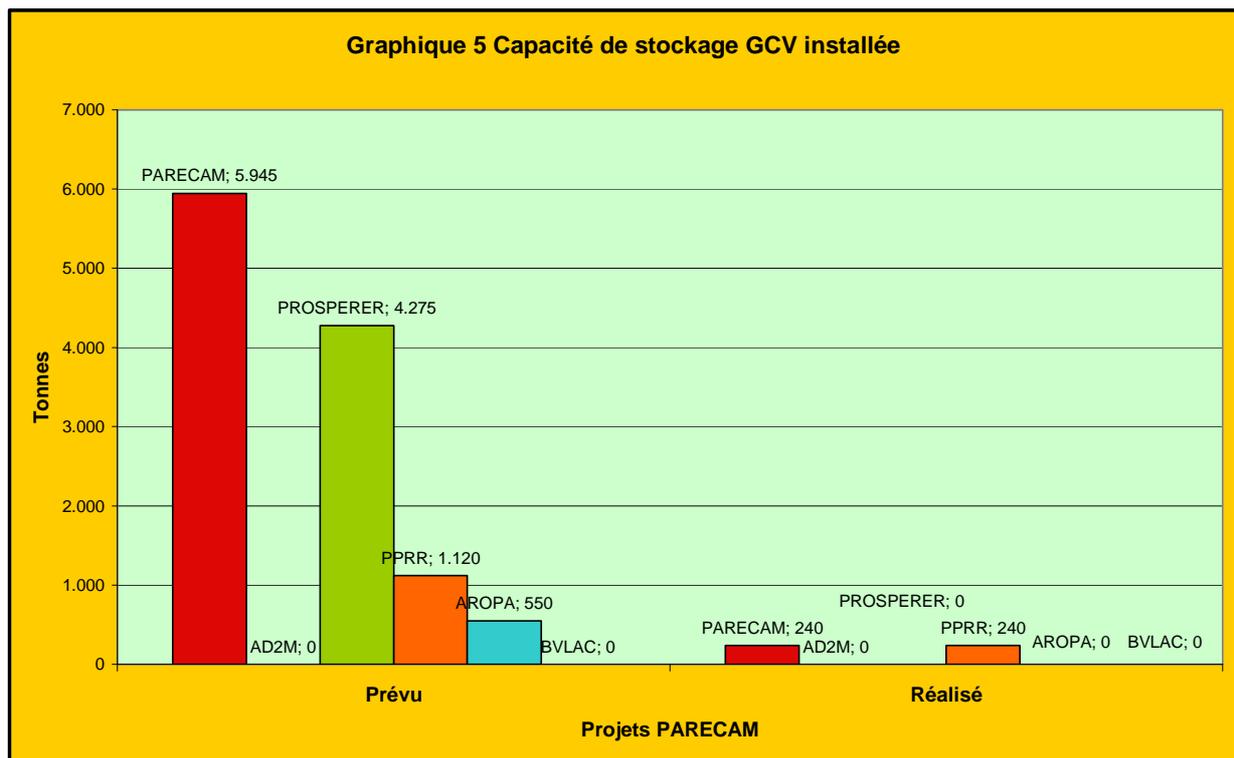
e. AROPA

90. Les activités prévues incluaient (i) la multiplication des greniers communautaires villageois (GCV) en collaboration avec la micro-finance pour un stockage local à la récolte et revente régulée au fil des besoins (finalisation des documents techniques pour 6 magasins à Betroka, 2 GCV à Tsvivory, 6 magasins dans la région de la Haute Matsiatra, la poursuite du processus d'identification des sites d'implantation des GCV et magasins, la poursuite contact avec IMFs et OP dans le processus de mise en place de GCV et magasin) ; (ii) l'accompagnement de la production et du stockage villageois par des produits financiers spécifiques par la poursuite des contacts et identification des appuis du projet aux IMFs dans le développement des produits financiers ; (iii) la promotion de la négociation entre associations de producteurs et collecteurs/commerçants et mise en réseau (centres d'accès au marché) par la poursuite du partenariat avec PAM (visite de terrain conjointe PAM-FIDA et AROPA PARECAM) et l'établissement d'un protocole de partenariat PAM-OP et AROPA PARECAM.

f. BVLac/BVPI Alaotra

91. Les activités prévues étaient (i) la préparation des études de 17 magasins de stockage/greniers villageois et 4 marchés de collecte et conditionnement avec FAUR ; et (ii) le recrutement des experts individuels et lancement des études.

REALISATIONS



a. PROSPERER

92. PROSPERER/PARECAM a identifié 87 sites d'implantation de GCV. Le lancement du recrutement des consultants pour les études est en cours. Le Programme bénéficie d'un appui effectif de l'équipe des DGR dans les 5 régions pour la mise en œuvre de cette activité. Pour Analamanga, l'appel d'offre pour les travaux de construction d'un magasin de stockage à Ambohimadana est en cours.

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM) Rapport d'activité

93. Des conventions avec les principales IMF (CECAM, PAMF, TIAVO) opérant dans les 5 régions ont été conclues dans le but de garantir aux bénéficiaires l'accès au crédit stockage.

b. AD2M

94. La couverture de la zone ouest du PARECAM par les institutions de microfinance est très faible. Jusqu'à l'an dernier, il n'y avait que le réseau CECAM dans le Menabe, auquel vient s'ajouter aujourd'hui l'IMF SOAHITA en cours d'implantation. AD2M est en train de finaliser un protocole de partenariat avec ces 2 réseaux pour la mise en place de 7 points de services. Compte tenu du faible intérêt des GCV dans la région du Menabe (faible couverture des IMF, production de contre-saison importante), AD2M ne prévoit d'installer en partenariat avec la CECAM que 2 GCV (50 et 100 t) en 2010. Les travaux de construction devraient démarrer dans les prochaines semaines. AD2M prévoit de livrer au PAM (Programme d'Achats Locaux), 450 tonnes de maïs issus de la culture de contre-saison au mois de septembre 2010 et au moins la même quantité pour la contre saison 2011. AD2M explorera l'installation d'autres types d'infrastructures ou équipements, adaptés aux particularités de la région Ouest, qui permettraient d'améliorer les conditions de commercialisation des produits agricoles pour les producteurs ruraux. L'amélioration de places de marché de regroupement ou d'amélioration du transport fluvial pour des bassins de production fortement enclavés sont des pistes à explorer rapidement pour augmenter les réalisations au niveau de ce résultat.

c. PPRR

95. Dans la région d'Atsinanana et d'Analanjirifo, le PARECAM/PPRR a lancé des travaux de construction de 5 GCV d'une capacité individuelle de 30 t. Les travaux ont été réalisés et provisoirement réceptionnés par les bénéficiaires. Une séance de formation globale relative à la gestion des GCV est programmée pour le 1^{er} mai 2010, en prévision de la prochaine saison culturale. Le projet identifie actuellement les sites pour un hangar pour le séchage du maïs. Une consultation des prix est en cours pour la réhabilitation d'un magasin de 1 000 t. Une attention particulière devra être portée sur la qualité des réalisations, les formations en gestion, et les plannings par rapport à la campagne culturale afin d'atteindre les objectifs dans un temps très limité. Etant donné le déficit de capacité de stockage, il est judicieux de développer cette activité. Dans ce sens, le projet a identifié 16 nouveaux sites de GCV.

96. L'augmentation des activités conduites dans le cadre de PARECAM/PPRR, a conduit à une surcharge de travail des conseillers agricoles (CA). Afin d'alléger la charge de travail des CA, il a donc été décidé de contractualiser ODDIT, déjà responsable de l'activité « Champs écoles » pour la mise en œuvre d'un certain nombre d'activités dont la promotion de l'engrais organique.

97. L'encadrement à la contractualisation avec OTIV n'a à ce jour pas encore débuté. Un atelier est programmé les 4 et 5 mai 2010. Il est impératif que l'OTIV soit associé au fonctionnement des GCV. Pour cela, il est important d'augmenter la sensibilisation des associations responsables de la gestion des GCV mais aussi des producteurs.

98. Concernant l'appui aux groupements de producteurs dans la recherche de contrats, la création de liens de confiance et la passation de contrats d'achat, la dotation des fonds aux CAM s'élève à 20 000 Euros. Pour le maïs, le troisième contrat a été signé le 13 avril 2010 entre la fédération des CAM et la société LFL-Madagascar par tranche de 100 t. Un contrat a été signé avec la société SABMA pour 2 000 t de maïs. Il est crucial à ce stade de développer et de diversifier les contrats. En effet, les diverses opérations en cours visent à augmenter les productions. A elle seule, l'opération maïs devrait produire environ 5 000 t additionnelles par an. PPRR va donc porter une attention particulière à la conservation, commercialisation d'un tel volume afin de limiter les risques de perte de récolte ou de vente à perte.

99. La non-objection pour l'achat de 14 décortiqueuses a été demandée auprès du FIDA le 21 mars 2010. Une première décortiqueuse a été déjà achetée dans le cadre du PPRR. La machine n'étant pas encore fonctionnelle, la mission n'a pas pu en vérifier les modalités d'installation et de fonctionnement. PPRR va donc porter une attention particulière à l'encadrement pour la mise en place des modalités de gestion, d'entretien des décortiqueuses afin d'assurer la pérennité des investissements.

RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM)
Rapport d'activité

d. AROPA

100. AROPA/PARECAM prévoit (i) à Tsivory, 5 magasins de stockage d'une capacité totale de 250 t (50 t/magasin) pour 5 communes et 2 GCV de 50 t chacun pour l'IMF FIVOY. Dans le district de Betroka, 6 magasins de stockage de 50 t chacun sont prévus, soit une capacité totale de 300 t. En Haute Matsiatra, 6 GCV de 50 t chacun, sont envisagés dans le cadre d'appui aux IMF. Au total, 8 GCV d'une capacité totale de 400 t et 11 magasins de stockage d'une capacité totale 550 t seront construits. Pour les IMF à Betroka et en Haute Matsiatra, un partenariat reste à établir. En Amoron'i Mania, il est prévu 1 magasin de stockage de 50 t. Soit une contribution du Programme en infrastructure de stockage de 1 000 t supplémentaires. Les plans et les devis sont établis et les DAO sont en préparation.

101. AROPA/PARECAM a entamé un processus de partenariat avec le PAM dont l'objectif est la collecte de produits auprès des petits producteurs locaux. L'objectif à terme est de passer des contrats d'achat/vente entre PAM et les OP pour un maximum de 30 tonnes de produits par contrat (maïs, riz, pois du cap et sorgho). Un premier achat est envisagé au mois de mai 2010. Par contre, un partenariat avec d'autres opérateurs reste à bâtir.

e. BVLac/BVPI LAC

102. La FAUR a lancé en mars 2010 avec un groupe d'experts du Projet BV Lac les études de 18 magasins de stockage pour environ 1 200 tonnes de paddy, dont 17 (représentant 1 000 tonnes provenant en partie de la collecte en nature de redevances d'eau des AUE) pourraient être réalisés avant la fin septembre 2010 dans le district d'Ambatondrazaka et 1 (capacité de 200 tonnes, essentiellement du paddy biologique) dans le district d'Amparafaravola. La gestion de ces magasins sera assurée par les AUE existantes (16 AUE, une Fédération des AUE et une coopérative Kolo Harena). Le DAO de ces études devrait être disponible à la fin du mois d'avril 2010, le lancement des appels d'offres pour la construction et le recrutement d'un bureau pour la surveillance et le contrôle des travaux pourraient intervenir vers fin mai 2010. Les banques et opérateurs de microcrédit locaux (OTIV, BOA, CECAM) spécialisés dans le financement de GCV seront approchés courant 2010 pour participer au financement du stockage à partir de la prochaine campagne agricole 2010-2011.

103. La mission prend note que BVLac est prêt à lancer des initiatives de commercialisation portant sur des infrastructures de stockage et conditionnement dans la zone du Lac Alaotra¹⁴. Il s'agit de la construction de 3 marchés ruraux pour la collecte et le conditionnement des 4 000 t de produits maraîchers de contresaison. Pendant la mission de supervision de juin 2010, ces initiatives seront évaluées par le FIDA dans le cadre de la réallocation des fonds de PARECAM.

¹⁴ La Centrale d'achat de Madagascar (CAM) qui approvisionne les grands chantiers miniers d'Ambatovy est intéressée à passer un contrat de partenariat avec les Fédérations gérantes de ces infrastructures.

INTRANTS ET MATERIELS AGRICOLES

Figure 22 : Région Alaotra - Echantillons de semences de riz, maïs, dolique, disponibles chez fournisseur SDMad



Figure 23 : Région Itasy - Matériel agricole fabriqués par les forgerons de Soavinandriana



Figure 24 : Région Anosy - Grenier communautaire villageois (GCV) de l'IMF Fivoy à Tsvorv

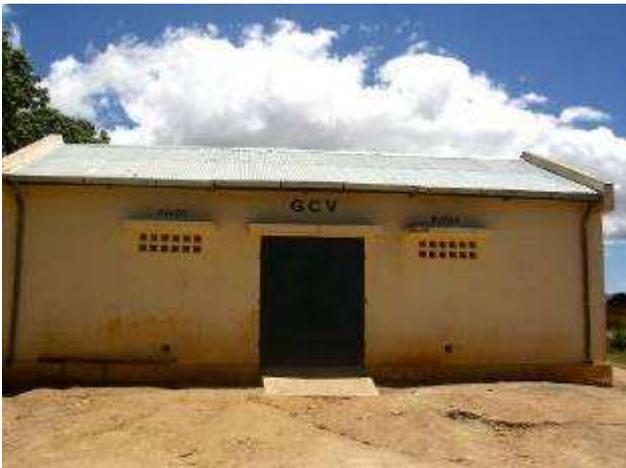


Figure 25 : Région Itasy - Nouveaux outils agricole en vente sur les marchés



Figure 26: Région de Anosy - démonstration culinaire sur sorgho



Figure 27: Région de Itasy - sarcleuses rotatives



Figure 28: Région de Anosy - séchage du maïs



RÉPUBLIQUE DE MADAGASCAR:

Programme d'appui à la résilience aux crises alimentaires à Madagascar (PARECAM)
Rapport d'activité

C.5. RESULTAT 4 : LES METHODES SONT PERENNISEES PAR LES SERVICES AGRICOLES ET L'INTEGRATION INSTITUTIONNELLE EST ASSUREE AU NIVEAU DU PSA

L'objectif de ce résultat est de pérenniser les acquis par l'appui au développement des services de vulgarisation et d'encadrement locaux en lien avec les Centres de Services Agricoles (CSA), des études de capitalisation et la poursuite du dialogue politique sur la base des résultats et impacts du Programme.

Ce résultat comprend trois activités principales: (i) mise en œuvre des services de vulgarisation et encadrement locaux avec les CSA (ii) conduire des études pour la capitalisation des acquis ; et (iii) assurer le suivi du Programme.

Les réalisations sur ce résultat sont les suivantes : 587 organisations de producteurs appuyées (41% d'un objectif de 1440) ; 166 paysans relais opérationnels sur 2125 (8% de l'objectif).

Pour remplir sa mission, PARECAM mènera des études de capitalisation et pérennisation des acquis du PARECAM sur des thèmes d'intérêt général tels que multiplication semencière, intensification rizicole, mécanismes de distribution d'intrants et matériel agricole et les formules de partenariat développées. La collaboration avec les CSA se met en place en fonction des capacités hétérogènes de ces centres.

PREVISIONS

a. PROSPERER

104. Les activités prévoyaient (i) l'élaboration du contrat avec les organismes d'encadrement techniques ; (ii) le recrutement direct ou par le biais des ONG d'encadrement des encadreurs de base ; (iii) la formation des EAF sur la technique culturale, l'utilisation des produits phytosanitaires, de matériels et outillages agricoles et d'élevage ; (iv) l'inventaire des bénéficiaires ; (v) l'enquête sur la situation initiale de référence (enquêtes sur les rendements, itinéraires techniques, superficie et production).

b. BVPI

105. L'activité prévue était le recrutement d'une ONG comme partenaire stratégique pour assurer les appuis aux résultats 2 et 3.

c. PPRR

106. Les activités prévues étaient l'acquisition de matériels et équipements, l'achat de 15 motos, l'achat d'un véhicule 4x4, la formation en procédures de passation des marchés et les aménagements de bureau.

d. AD2M

107. Pour ce résultat, l'appui aux 4 CSA opérationnels dans la zone du Projet par dotation de motos et de matériels informatiques était programmé.

e. AROPA

108. Les activités prévues étaient la mise en œuvre des services de vulgarisation et encadrement locaux (publics, privés et associatifs) avec les Centres de services agricoles (CSA) par le recrutement de 2 Techniciens agricoles pour intervenir à Tsvivory, la révision échelle d'intervention et TDRs prestations du FAFAFI pour Betroka et Bekily, la détermination des interventions CARE à Anosy.

f. BVLac/BVPI Alaotra

109. L'activité prévue était le recrutement de l'expert national chargé des procédures de lancement d'AO pour Sahamaloto.

REALISATIONS

a. PROSPERER

110. PROSPERER/PARECAM apporte des prestations de service d'encadrement technique en production améliorée par le biais de 8 opérateurs d'encadrement technique qui sont déjà opérationnels au niveau de 4 régions (CTHA et CSA dans la région d'Analamanga ; HAOGNA SOA dans la région de Haute Matsiatra ; SOFASPAN, RAID, SAF FJKM dans la région de Vatovavy Fitovinany ; CTHA, FFTS dans la région de Sofia). Le recrutement de 5 autres organismes d'encadrement est en cours pour la culture du riz à Sofia, du haricot à Analamanga ; du manioc, du maïs, du haricot et de la pomme de terre à Itasy ; du manioc et de l'élevage à cycle court de Canard mulard à Haute Matsiatra ; et du haricot et de l'élevage du poulet de race locale à Vatovavy Fitovinany.

111. Pour rendre fonctionnel le système d'encadrement local de base, 42 agents d'encadrement ont été recrutés par le biais d'ONG et sont opérationnels sur le terrain.

112. Cinq prestataires de service ont été recrutés pour finaliser l'inventaire des EAF. Pour la région d'Analamanga, 4 PSE ont assuré la saisie dans la base de données et l'exploitation de 1 470 fiches de bénéficiaires. Pour Itasy, 1 prestataire a assuré la saisie dans la base de données et l'exploitation de 1 347 fiches. En tout, 2 817 fiches d'identification ont été saisies et traitées dans la base des données des EAF.

113. Dans le cadre de la détermination de la situation de référence, une enquête sur les rendements et les itinéraires techniques sera lancée durant ce prochain trimestre.

b. AD2M

114. **Collaboration avec CSA.** AD2M appuie les 4 CSA présents dans ses districts d'intervention, l'achat de motos, de matériels informatiques et de bureau est en cours. Une partie du personnel d'encadrement sur terrain est aussi prise en charge par le fonds PARECAM.

115. Dans le cadre de la capitalisation des expériences du PARECAM, AD2M prévoit de faire deux études de cas: l'une sur l'impact de l'adoption du SRI sur l'économie d'eau par parcelle permettant l'extension éventuelle des superficies irriguées d'un périmètre, l'autre sur l'impact de la prophylaxie aviaire sur les ménages bénéficiaires.

c. PPRR

116. Collaboration avec CSA. Le PPRR/PARECAM est en discussion avec les CSA pour mettre en place le système de « chèque intrants ». En effet pour le moment, cette activité n'a pas encore commencée. Aucun distributeur n'est intéressé.

117. Collaboration inter-projet. Une collaboration avec le projet SCAMPIS a débuté. Des parcelles de démonstration ont été mises en place. Cependant, les activités SCAMPIS commencent lentement. Cette collaboration devrait se développer dans les mois à venir avec la prochaine saison culturale.

118. Dans le cadre de l'opération maïs, la DRDR assurera le labour mécanique de 290 ha.

d. AROPA

119. **Services aux agriculteurs.** Certaines demandes commencent à transiter par les CSA pour financement PARECAM: 12 demandes micro barrages et 558 demandes intrants/matériels agricoles, ainsi que 23 demandes intrants/matériels sont transmises au PARECAM par les CSA de Betroka et de Tsivory respectivement. D'autres demandes ont été transmises à des projets opérant dans la région, sans encore aboutir toutes en termes de réalisations.

120. Liens avec la DRDR. La DRDR a contribué à (i) mettre à disposition son stock de Guanomad en attendant les livraisons commandées, (ii) identifier et valider/arbitrer les programmes d'aménagement/réhabilitation des périmètres irrigués, ainsi que le programme de construction de GCV et de magasins d stockage (identification de sites, plans types, devis), (iv) prodiguer son expérience et la documentation en matière d'expériences similaires à la démarche du PARECAM, (v) suivre et coordonner les interventions du PARECAM, d'AROPA et du CSA, entre autres.

121. **Collaboration inter-projets.** Une collaboration avec PCSA (via CSA) a été également tissée sur l'identification des microprojets et travaux d'aménagement de périmètres irrigués. Des échanges ont été développés avec les projets FIDA dans le but d'améliorer les outils de gestion financière, la passation de marché, le suivi du programme ainsi que l'identification de partenaires et prestataires.

e. BVLac/BVPI LAC

122. La DRDR Alaotra Mangoro assure le contrôle des travaux et fournit un appui logistique en mettant des bureaux à disposition. Les 6 Fédérations et les 36 Associations concernées par les activités PARECAM sont impliquées dès la conception des activités qu'elles auront à gérer et participent au contrôle et au suivi des travaux.

C.6. ASPECTS FIDUCIAIRES

123. **Situation des décaissements et des engagements au 31 mars 2010.** Selon les comptabilités des projets¹⁵, les décaissements (3,20 millions EUR) s'élevaient à 27,5% de la Facilité. Les engagements (1,21 million EUR) représentent 10,4% du budget total. Ainsi le total des montants décaissés et engagés s'élève à 4,41 millions EUR et représente 37,9 % du budget total de la Facilité financée par l'UE (hors coûts administratifs).

124. Par rapport à la mission de supervision de décembre 2009, on note que le niveau cumulé de décaissement est passé de 8,8 à 27,5% tandis que les engagements sont passés de 24,4% à 10,4% du budget total. Cette situation traduit la transformation en décaissements des engagements existants en décembre 2009 en présence d'un niveau réduit de nouveaux engagements entre décembre 2009 et mars 2010. Pendant le premier trimestre 2010, les projets ont en effet surtout procédé au recrutement et à la contractualisation des prestataires en vue de la campagne d'intensification agricole et d'aménagement des périmètres qui aura lieu pendant la prochaine contresaison.

125. Demandes de retrait de fonds, liquidité et compte spécial. A la date du passage de la Mission, l'UGP du PARECAM avait émis en tout douze DRF constituées d'une (1) demande d'alimentation du dépôt initial, de neuf (9) demandes de paiements directs ainsi que de deux (2) demandes de réapprovisionnement du compte spécial. Il est à noter que le premier trimestre 2010 a été caractérisé par un niveau réduit des activités de terrain (voir paragraphe ci-dessus). La dernière DRF envoyée par le programme remonte au 15 mars 2010. Avec la reprise des activités d'aménagement et agricoles à partir du mois de mai 2010, les décaissements relatifs au PARECAM vont reprendre un rythme plus soutenu.

126. Il faut noter aussi que les dépenses transmises à la CAP-FIDA mais non encore incluses dans une DRF se montent à 455 000 EUR et que les dépenses encourues par les projets et non encore transmises à la CAP-FIDA se montent à 916 000 EUR. PARECAM régularisea cette situation en soumettant les DRF relatives à ces dépenses avant le 15 mai 2010 ; et (ii) de manière générale, d'envoyer régulièrement les DRF tant au niveau des projets qu'au niveau de l'UGP conformément aux dispositions prises.

127. **Rapports financiers et états des comptes PARECAM.** Comme il a été recommandé par la mission de suivi du mois de février 2010, le programme PARECAM a acquis le logiciel TOMPRO-CONSO afin de permettre la tenue d'une base consolidée des TOMPRO de chaque projet participant au PARECAM au sein de l'UGP. L'installation du logiciel est actuellement en cours et permettra d'établir toutes les situations financières requises à partir du logiciel TOMCONSO. UGP PARECAM récupèrera de manière régulière les bases comptables PARECAM de chaque projet à travers l'exportation de fichiers. Cette situation sera vérifiée au cours de la supervision de juin 2010.

128. Manuel simplifié des procédures **administratives et financières du PARECAM.** Le manuel est actuellement mis en œuvre au sein de l'UGP et de chaque projet FIDA. Après les

¹⁵ Il s'agit des décaissements tels que comptabilisés par les projets mais qui n'ont pas été en totalité insérés dans une DRF.

premiers drafts établis et testés en 2009 par les équipes projets, il a été officialisé par l'envoi de sa version définitive par le CPM du FIDA début Mars 2010. Les dispositions de ce manuel sont appliquées au sein de chaque projet.

129. Planification des activités et gestion des contrats. Le 12 avril 2010, un plan de travail et de budget (PTB) pour toute la durée de PARECAM établi par chaque projet et consolidé par la CAP-FIDA a été transmis au FIDA. Ce PTB affiche un dépassement de 2,4 millions EUR (soit 21%) par rapport au montant total du Don de 11,63 millions EUR (hors coût administratif)¹⁶. Cette situation est demandée par le FIDA et comprise par les équipes de projet qui anticipent en partie l'incapacité de réaliser la totalité des activités planifiées. Dans un tel cadre, les projets impliqués et la CAP-FIDA effectueront un suivi rigoureux des engagements respectifs de chaque projet afin d'éviter des dépassements de budget qui entraîneraient des cas d'impayés voir des litiges légaux avec les adjudicataires. La mission de supervision de juin 2010 indiquera les allocations finales pour les projets impliqués dans PARECAM.

130. La mission remarque que la recommandation faite lors de la mission de supervision de décembre 2009 à tous les projets de « concentrer la majorité des activités sur l'année 2010 et de ne conserver que des activités mineures ou de fin de programme sur les huit mois restant en 2011 » a été suivie dans l'élaboration des PTB respectifs des projets. Le PTB de chaque projet est accompagné, comme pour tout projet FIDA, d'un plan de passation des marchés par projet et d'un plan de décaissement trimestriel qui devra être mis à jour de manière régulière. Les projets tiennent également un registre des contrats (nouveau modèle en annexe technique financière au rapport de supervision de décembre 2009). Toutefois, ces informations ne sont pas encore consolidées au niveau de l'UGP. Le renforcement des efforts pour assurer la consolidation des différents documents pour un suivi global des activités sera poursuivi au niveau de l'UCP PARECAM.

131. Fonds de contrepartie du GdM. Comme dans les autres projets financés par le FIDA, les droits et taxes sur les acquisitions sont pris en charge par le GdM. Cependant, suite à la situation d'instabilité politique, les fonds de contrepartie sont mis à disposition très tardivement par le gouvernement. Ceci comporte le risque que certains fournisseurs se désistent ou coupent les services (c'est le cas pour le service téléphonique ou les assurances). Cette situation est commune à tous les projets FIDA à Madagascar et demande une solution négociée avec le gouvernement.

132. Audit des comptes. Pour l'année 2009, la comptabilité relative aux opérations financées par le PARECAM au sein de chaque projet sera auditée avec les comptes des projets conformément au principe du financement additionnel qui caractérise les activités de chaque projet. Ainsi, les mandats des auditeurs dûment contractés par les projets s'étendent à tous les mouvements de fonds de tous les bailleurs existants dans chaque projet. Un audit supplémentaire sera réalisé pour l'ensemble de PARECAM comme prévu dans l'accord de don (non objection déjà accordée par le FIDA via le projet AROPA en charge de la gestion de PARECAM).

133. Equipements. Les acquisitions des équipements tels que les véhicules et les motos pour le besoin du PARECAM dans les projets via IAPSO sont en cours de finalisation. Ces acquisitions présentent des retards assez importants. Plusieurs contraintes et difficultés opérationnelles ont provoqué ce retard.

134. Adhérence aux dispositions de l'Accord de don. La Mission confirme le respect par le programme PARECAM et les projets partenaires des dispositions de l'Accord de financement COFIN-EC-12MG. Elle n'a pas noté, en particulier, aucune divergence dans l'application des dispositions relatives à l'ouverture du compte spécial et des comptes d'opérations des projets et de leurs signataires.

¹⁶ Dans ce PTB, les accroissements par rapport aux allocations indicatives soumises au CNP de novembre 2009 sont les suivants : PROSPERER (+149%) ; AD2M (+43%) ; BVLAC (+7%) ; AROPA (+6%) ; PPRR (0%) ; BVPI (-3%).

D. CONTRAINTES DE MISE EN ŒUVRE ET MESURES PRISES

Concernant l'ensemble de PARECAM

135. **Coordination des activités.** La mission de supervision de décembre 2009 avait constaté une faiblesse au niveau de la coordination du PARECAM et avait recommandé un renforcement qui a été complété par (i) des appuis de la chargée des affaires administratives et le Conseiller financier de la CAP-FIDA; (ii) le recrutement à temps plein d'une Responsable du suivi et de l'appui techniques (RSAT). Cette dernière est chargée principalement de la consolidation de la programmation, des analyses technico-économiques, du suivi-évaluation et de la communication.

136. La coordination entre projets FIDA et PARECAM avait aussi été identifiée comme une faiblesse. Pendant cette première année, cette coordination a trouvé sa marque en termes de complémentarité. Les bénéficiaires et les partenaires perçoivent PARECAM comme un "booster" des projets FIDA. Ceux-ci se voient comme des canalisateurs du PARECAM pour ensuite en bénéficier et consolider les acquis. Il reste à adapter le dispositif d'accompagnement et d'encadrement des projets (en particulier en matière de coordination et de suivi) aux objectifs ambitieux que PARECAM s'est fixé.

137. **Système de suivi et évaluation (SSE).** Le renforcement du SSE recommandé par la mission de supervision de décembre 2009 est entrain d'être complété. Une mission d'appui du FIDA réalisée en février 2010 a permis de réviser et finaliser le cadre logique au cours d'un atelier réunissant les responsables du SE et les coordinateurs des projets ainsi que les responsables du suivi évaluation de la CAP-FIDA. Pendant la mission de suivi de avril 2010, les tableaux de suivi (i) des réalisations physiques et (ii) du cadre logique ont été simplifiés afin de répondre aux spécificités des différents projets et en même temps servir d'outil harmonisé pour le suivi et l'enregistrement des réalisations. Pour les données du résultat 2, des tableaux intermédiaires présentant pour chaque campagne, les intrants et matériels mis en place ainsi que les surfaces et productions réalisées ont été finalisés. Par ailleurs, pour obtenir une situation précise et éviter les oublis, il a été recommandé d'établir pour chaque volet d'activités et pour chaque campagne, le nombre des bénéficiaires touchées. La vérification, finalisation et consolidation finale des différents documents émanant des projets en matière de suivi et évaluation (notamment les tableaux de suivi des indicateurs physiques et financiers trimestriels) a été confiée à la RSAT de la CAP-FIDA en étroite collaboration avec les RSE des projets. Enfin, l'harmonisation avec le système de gestion des résultats d'impact (SYGRI/RIMS) du FIDA et le système Suivi-évaluation/Gestion des savoirs (SEGS) de la CAP-FIDA (www.segs-mada.net) ainsi que avec les normes du GdM pour suivre la mise en œuvre des activités et mesurer l'impact du Programme est en cours.

138. **Situation de référence.** La mission de supervision de décembre 2009 avait recommandé d'élaborer une situation de référence pour pouvoir cerner les impacts de PARECAM. Les indicateurs-clés et les modalités pour établir la situation de référence du PARECAM ont été discutés et définis lors de l'atelier de février 2010. Il a également été décidé que *"l'établissement de la situation de référence soit pilotée par le RSE de la CAP-FIDA. Un grand nombre de données existent déjà et la mission de suivi de février a recommandé que ces dernières soient rassemblées par les équipes régionales et centralisées par l'UGP avant que l'équipe de consultants n'entame la phase de travail de terrain. Certaines données ne sont disponibles que partiellement et devront donc faire l'objet de sondages ou d'enquêtes légères à réaliser par les consultants. Les enquêtes ne pourront certainement pas être faites dans toutes les zones. Il faudra donc, pour certaines questions, procéder par échantillonnage dans des zones présentant des similitudes (zones agro-écologiques)".* Des situations de référence ont donc été présentées par AD2M et AROPA en mars 2010. Celle de PPRR est en cours. PROSPERER va entamer les procédures après le début de la campagne de contre-saison. Pour faire en sorte que les données de référence soient rapidement établies, la consolidation des situations de référence de tous les projets a été confiée à la RSAT.

139. **Comptabilité consolidée.** Une initiative multi-acteurs comme celle de PARECAM nécessite d'une comptabilité centralisée. A cette fin, le programme PARECAM a acquis le logiciel TOMPRO-CONSO qui *permet la tenue d'une base consolidée des opérations comptables par les TOMPRO des différents projets partenaires. L'installation de ce logiciel a été complétée en avril 2010 et permet d'établir toutes les situations financières requises. L'UGP PARECAM a la tâche de récupérer de manière systématique les bases comptables PARECAM à travers l'exportation de fichiers de chaque projet.*

140. **Ciblage.** *Dans certains cas rares, le ciblage des bénéficiaires ne remplit pas pleinement les conditions du FIDA. Il est compréhensible que, pour introduire les innovations que PARECAM préconise, il soit nécessaire de travailler avec des paysans leaders. Cependant il a été recommandé que les approches subventionnées de PARECAM soient mises à profit pour cibler en partie les plus démunis parmi les ménages ruraux.*

Résultat 2

141. **Diffusion d'intrants.** Il a été constaté que chaque projet a mis en place des dispositifs propres pour distribuer les intrants aux producteurs. L'efficacité et la viabilité de ces différents dispositifs seront suivis de près et évalués (voir aussi résultat 4) afin de tirer les enseignements nécessaires pour l'avenir. Il est aussi nécessaire pour des raisons de pérennité, que ces dispositifs soient orientés au marché et que les bénéficiaires aux coûts des intrants fournis. Le niveau de participation des producteurs, OP ou *distributeurs* devra également être enregistré et évalué. Concernant la fertilisation, la fumure organique qui peut être produite sur l'exploitation doit représenter (avec d'autres techniques culturales) l'axe privilégié de l'entretien de la fertilité des parcelles, les engrais commerciaux - qui représentent une charge financière importante - venant en complément. La gamme des engrais fournis par le projet doit rester large et ouverte à tous les types d'engrais.

142. **Multiplication semencière.** La disponibilité de matériel végétal de base ainsi que de semences améliorées certifiées semble poser problèmes pour le haricot et la pomme de terre, mais aussi pour le riz et le maïs. Les contraintes principales se trouvent au niveau de (i) l'offre de matériel végétal (contraintes financières des CMS) ; et (ii) d'une demande solvable de semences améliorées insuffisante de la part des producteurs. Cette demande est influencée par plusieurs paramètres y compris le prix et la qualité des semences, le rendement, la disponibilité de proximité, le potentiel de commercialisation de la production issue des semences et la disponibilité de crédit. Les appuis à la multiplication semencière doivent s'inscrire dans une stratégie de mise en place durable de filières ou réseaux semenciers locaux et national pour garantir la pérennisation de cette activité au-delà de l'achèvement de PARECAM. Cette stratégie devra (i) utiliser les initiatives d'intensification agricole de PARECAM pour promouvoir l'adoption de variétés améliorées; (ii) tenir compte des contraintes de l'offre et de la demande ; (iii) s'inscrire dans la stratégie nationale semencière (en cours d'élaboration) et (iv) s'appuyer sur les projets FIDA et d'autres partenaires possédant une expérience en matière semencière.

143. **Intensification rizicole.** Tous les projets impliqués dans PARECAM ont inscrit l'intensification rizicole parmi leurs activités. Il existe à Madagascar plusieurs approches à cette intensification en fonction des zones agro-écologiques, de la capacité d'adoption des producteurs et du niveau de maîtrise de l'eau. En général, ces approches ont montré une bonne efficacité technique et financière avec des augmentations de rendement significatives à un coût assez contenu. L'adoption de ces approches a atteint une phase ascendante potentiellement exponentielle. PARECAM mettra donc une attention particulière dans (i) l'effort de diffusion de l'intensification rizicole (notamment le SRI/SRA) dans tous les projets impliqués dans PARECAM; et (ii) l'élaboration d'études de capitalisation des approches adoptés en vue de dégager des leçons apprises et améliorer la gestion des connaissances (voir aussi résultat 4).

144. **Production additionnelle de l'ensemble de PARECAM.** De manière générale, le suivi des réalisations liées à la production est plus difficile que celui des autres résultats et demande des procédures et outils adaptés et harmonisés, car le calendrier des saisons agricoles divergent beaucoup selon les zones et porte sur des périodes plus longues et/ou à cheval sur les périodes de rapportage trimestrielles. Afin d'éviter les confusions ou les imprécisions et faciliter la tâche, chaque projet établira pour chaque saison un tableau de prévision et suivi des

superficiés des productions réalisées en distinguant bien les superficies nouvellement mises en cultures grâce aux investissements du PARECAM et celles qui ont été seulement intensifiées. Ce tableau devront également être élaborés pour la production de semences ainsi que les intrants et matériels agricoles fournis par saison. La production additionnelle devra ensuite être calculée par rapport à un rendement de référence établi lors de la situation de référence et en tenant compte des superficies nouvellement mises en cultures (grâce à des aménagements) et celles qui auparavant portaient déjà des cultures.

Résultat 3

145. Valorisation de la capacité de stockage. Il a été constaté que (i) le crédit lié au stockage est efficace pour une bonne valorisation des infrastructure de stockage (le produit stocké servant de garantie pour le crédit); (ii) de nombreux bénéficiaires ne connaissent pas suffisamment les conditions et avantages de ce produit financier; et (iii) le nombre de IMF pouvant fournir ce type de produit financier pourrait être élargi; et (iv) la gamme de spéculations couvertes pourrait être élargie (par exemple, l'oignon, l'arachide et le maïs ne sont pas inclus dans certaines régions d'intervention de PARECAM) et la durée fixée en fonction du calendrier des variations saisonnières des prix. PARECAM (i) conduira, préalablement à la mise en place de la capacité additionnelle de stockage, un travail d'information/sensibilisation sur les conditions et avantages du crédit stockage, ainsi qu'une formation sur la gestion des GCV et des stocks ; et (ii) négociera avec les IMF locales pour élargir le nombre de IMF pouvant fournir ce type de produit financier ainsi que la gamme de spéculations couvertes et rendre plus flexible les conditions d'octroi, notamment la durée qui doit permettre un déstockage au moment où le prix est au plus élevé. Ces conditions seront adaptées aux contextes et tiendront compte des impératifs de gestion financière des IMF.

146. Commercialisation. Certaines spéculations promues par PARECAM pourraient connaître un accroissement important de la production additionnelle par rapport à la région voir au niveau national (c'est le cas de l'oignon, de la pomme de terre, du maïs, et du haricot) ce qui entrainerait des problèmes de commercialisation. PARECAM appuiera les producteurs sur la commercialisation des produits par le biais de mise en relation avec les acheteurs voir même par une contractualisation avec des opérateurs commerciaux ou industriels.

Résultat 4

147. Pérennisation des acquis. La pérennisation des acquis du programme peut être améliorée. A cette fin, PARECAM conduira des études de capitalisation sur les approches et méthodologies pour arriver à des leçons apprises qui permettraient de diffuser les pratiques ayant fait leurs preuves. Les thèmes à retenir sont: (i) la multiplication semencière ; (ii) la diffusion de l'intensification rizicole ; (iii) la mise en place et opérationnalisation des systèmes de distribution d'intrants et de matériels agricoles ; (iv) l'intégration des infrastructures avec les produits financiers de stockage ; (v) la vulgarisation /dissémination de l'intensification agricole; et (vi) les formules partenariales développées notamment dans l'interaction avec les OP. Ces études pourront être menés à travers (i) une approche « cas d'étude » (un des projets impliqué dans PARECAM est sélectionné comme une référence de pratique innovantes sur un thème donné et fait l'objet de la capitalisation) ; et (ii) une approche de comparaison au niveau national des expériences des 5 projets impliqués dans PARECAM sur un thème donné. Les deux approches peuvent être adoptées ensembles, en menant des études de cas sur certains thèmes et des études de capitalisation au niveau national sur d'autres. Dans les deux cas, les projets PARECAM mettront à disposition leurs connaissances thématiques et fourniront leur appui en matière de préparation et conduites des études (TDR, encadrement) et de logistique. Le chef de file du développement de ce résultat reste le Ministère de l'Agriculture auquel est confiée la décision en matière de thèmes à traiter et d'approches à utiliser.

148. Services aux agriculteurs. Les besoins immédiats actuels sont fournis par les Projets, les besoins non couverts et futurs dans les zones d'intervention seront à programmer à travers un partenariat avec les CSA là où les CSA sont opérationnels et pro-actifs. La FAO s'étant retirée de l'initiative PARECAM, il y aura une forte réduction des services que cette organisation aurait pu fournir à l'initiative PARECAM. Les DRDR s'impliqueront activement dans l'appui aux projets en matière de suivi, de coordination des interventions et de mise à disposition de leurs expériences et de documentation sur les interventions locales.

149. **Dialogue de politique autour de la finalisation du PSA.** Malheureusement, la conjoncture socio-politique actuelle a conduit à mettre en attente cette activité. Considérant que les élections nationales sont prévues au courant l'année 2010, il est à prévoir une réduction de la composante dialogue politique.

E. EXECUTION PREVUE POUR LE SEMESTRE PROCHAIN

150. Pour simplifier la lecture du rapport, certaines activités prévues pour le semestre prochain ont déjà été mentionnées dans la section C des réalisations. Ci-dessous, uniquement les grands chapitres de mise en œuvre seront illustrés sans distinction entre projets impliqués dans la mise en œuvre.

151. Réallocation des budgets. La mise en œuvre de PARECAM se base sur la performance des projets qui participent à sa mise en œuvre. Une réallocation basé sur la performance sera préparée lors de la prochaine supervision (juin 2010) et donnera lieu à un avenant de la convention avec la Commission européenne.

Résultat 1.

152. **Travaux** d'aménagement des périmètres irrigués. PARECAM s'est donné comme objectif de compléter toutes les réalisations liées aux aménagements avant décembre 2010 pour permettre une réception de ces ouvrages par les bénéficiaires avant l'achèvement du programme. Environ 16 000 ha d'aménagement seront complétés avant cette date.

153. Mise en place de kits **de goutte à goutte** en collaboration avec le projet SCAMPIS. Environ 300 kits sont prévus pour la mis en place.

Résultat 2

154. Développement du système voucher et soutien à la mise en place de réseaux de distribution d'intrants par le biais de (i) Elaboration du contrat avec les distributeurs ; (ii) Renforcement de capacité des distributeurs ; (iii) Contrôle et suivi des distributeurs ; (iv) Elaboration du contrat d'appui avec les réseaux de distribution : mise à disposition de stocks ; (v) Appui à la mise en place de réseaux de distributeurs locaux ; (vi) Identification des distributeurs locaux ; (vii) Mise en relation des distributeurs locaux avec les fournisseurs/importateurs nationaux ; (viii) Contractualisation entre les fournisseurs nationaux et les distributeurs locaux

155. **Appui à la production contractualisée des semences** par (i) Soutien à la mise en place du réseau de distribution d'intrants ; (ii) Formation des paysans et structures intéressés ; (iii) Appui à la production contractualisée des semences ; et (iv) Formation des groupements de producteurs des semences.

156. Appui aux ateliers de fabrication de petits équipements et matériels agri-élevage par la formation et appui matériels aux artisans intéressés.

157. Mise en place des microprojets d'incitation, démonstration, vulgarisation par (i) Mise en place des champs écoles ; (ii) Formation technique relative aux spéculations priorisées

Résultat 3

158. **Multiplication** des **GCV** en collaboration avec les institutions de microfinance pour un stockage local. Etudes de faisabilité. Formation en gestion des GCV. Encadrement à la contractualisation avec les IMF.

159. **Promotion de la** négociation entre les associations de producteurs et collecteurs/commerçants et mise en réseaux. Encadrement au développement de partenariat. Dotation des fonds de roulement.